

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique	8.00
UNION-POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE: HARBOUR 1241

SERVICE DE NUIT:

Administration: HARBOUR 1243

Rédaction: HARBOUR 3679

Cérant: HARBOUR 4897

Les élections de demain

La série des points d'interrogation

Donc, demain, trente millions, en chiffres ronds, d'électeurs et d'électorales de l'Angleterre, de l'Ecosse, du Pays de Galles, de l'Irlande du Nord (Belfast et les environs) décideront du sort du gouvernement "national". Celui-ci dispose d'une avance considérable, les élections non contestées lui ayant déjà donné une cinquantaine de sièges, mais son sort reste tout de même incertain. Dans une élection aussi mêlée, où les cadres des anciens partis sont aux trois quarts brisés, où se heurtent des appréhensions et des mécontentements passionnés, on peut s'attendre à n'importe quoi.

On semble cependant s'accorder à prédire le succès du gouvernement. Ses adversaires officiels, les travaillistes, ne paraissent même pas avoir risqué de prophéties optimistes.

Mais si, demain soir, les dépêches nous apprennent que les candidats du gouvernement l'ont emporté, même avec une majorité considérable, cela ne voudra pas nécessairement dire que telle ou telle politique s'imposera sûrement aux prochaines Communes.

Car il faudra savoir de quoi et comment se compose cette majorité.

Le gouvernement "national" a pour chef un ancien premier ministre travailliste qui déclare que, si l'on peut lui arracher cette étiquette de travailliste, on ne réussira à extraire ni de son cerveau ni de son cœur la tournure d'esprit et les sentiments travaillistes. Ce premier ministre n'a entraîné dans le camp nouveau qu'un petit nombre de ses anciens partisans. Le gros de ses nouvelles troupes se compose de ses adversaires de toujours, le vieux parti conservateur. Sur les ailes, adhérent de façon plus ou moins vive au nouveau gouvernement, se tiennent des libéraux de diverses nuances: Samuel, McLean, lord Grey, sir John Simon. Plus hardiment, plus nettement, au fur et à mesure que se développait la campagne, le chef officiel du parti, Lloyd George, cherchant à pousser au premier plan la question du tarif, demandait aux électeurs, particulièrement aux électeurs libéraux, d'appuyer les candidats libre-échangistes, travaillistes ou autres, contre les protectionnistes.

Que sortira-t-il de ces appels, qu'accompliront de violentes dénonciations du parti conservateur? Il faut bien se rappeler que, si les libéraux disposaient de moins de soixante sièges aux dernières Communes, ils avaient tout de même recueilli dans l'élection précédente près de cinq millions de suffrages. De quel côté se porteront ces millions d'électeurs et d'électorales? Obéiront-ils aux objurgations de Lloyd George? Suivront-ils, au contraire, la voix de sir John Simon et de lord Grey?

Voilà qui fait peser sur le résultat électoral un premier doute et qui, supposé que le gouvernement l'emporte, risque de poser un grave point d'interrogation.

Que la coalition triomphe ou non, il n'y a pas le moindre doute que ce sont les conservateurs, pénétrés d'esprit protectionniste, qui composeront le gros des troupes. Mais les circonstances peuvent permettre à une poignée de députés de jouer un rôle hors de toute proportion avec leur nombre.

Le petit groupe libéral a pu, pendant un assez long temps, maintenir au pouvoir les travaillistes, qui ne disposaient point d'une majorité parlementaire absolue. Il a dû en même temps leur imposer certaines attitudes parce qu'en se portant à droite ou à gauche, il pouvait décider de leur sort. Ne détenant qu'un dixième des sièges parlementaires, il se trouvait tout de même, à raison du fait que ni l'un ni l'autre des grands partis n'était assuré d'une majorité décisive, l'arbitre du pouvoir.

On se demande si, la question du tarif se posant dans la nouvelle Chambre, en face d'une majorité "nationale", l'élément conservateur protectionniste serait assez puissant pour, à lui tout seul, imposer ses théories contre une coalition possible des travaillistes, des libéraux du type Lloyd George et même d'un certain nombre de libéraux qui, tout en appuyant le gouvernement "national" par crainte des travaillistes, ne voudraient point accepter de politique nettement protectionniste.

Seuls l'examen détaillé du scrutin, et peut-être l'expérience parlementaire, pourront résoudre ce dernier doute.

Ainsi, deux points d'interrogation se dressent d'abord: la coalition l'emportera-t-elle? et si elle l'emporte, quelle attitude lui permettront la force et la composition de l'armée victorieuse? D'autres suivent, qui ont un intérêt considérable et, pour certains, passionnant.

Quel sera, par exemple, le sort de M. MacDonald? Le vieux chef travailliste n'a pas voulu quitter pour une circonscription sûre le coin de terre qui lui représentait. C'était sagesse, car son départ eût fait figure d'aveu, — l'aveu qu'il était renié, non seulement par la très grande majorité de ses collègues parlementaires, mais par la foule de ses anciens partisans. M. MacDonald se bat, il se bat avec un ardeur qui dément ses soixante-cinq ans. S'il l'emporte, le succès sera considérable; mais s'il est battu... Lui assurer un autre siège serait sans doute facile; mais y consentirait-il? et son prestige, en tout cas, serait douloureusement atteint.

De quelque côté qu'on l'envisage, la situation de ce rude lutteur apparaît pathétique; car, dans l'hypothèse la plus favorable, il ne sera toujours que le chef d'une armée dont les trois quarts des soldats ne partagent point ses sympathies de fond. M. Baldwin déclarait l'autre soir que MacDonald et lui travailleraient côte à côte comme des frères, mais on a vu des frères différer d'opinion, obligés de se séparer; puis, Stanley Baldwin n'est pas tout le parti conservateur et, dans la foule conservatrice, il doit y avoir pas mal de gens à qui la direction de l'ancien chef travailliste pèsera lourdement... Combien de temps d'aucun disparates associés pourront-ils marcher ensemble?

Il y aurait bien d'autres choses à dire encore sur ce drame aux cents actes divers, qui suscite tant de réflexions et de si variées. Mais cet article est assez long déjà, puis c'est un sujet sur lequel nous aurons plus d'une fois l'occasion de revenir.

Promesse ou menace: on ne perdra rien pour attendre...

Omer HEROUX

déplaient à enlaidir notre grande ville. Entré au musée des arts, le temps passé. Elle me semblait bien lointaine, la bienheureuse époque où les manans canadiens fabriquaient, en fredonnant une chanson française, des culottes pour leurs hommes, des culottes pour leurs enfants et des catalogues pour leurs grandes maisons.

Je me surpris à chanter tout bas: Le rouet de par chez nous Ne s'entend plus guère Pour tirer sur leurs fils roux Plus de mains légères. Qui nous rendra, ma Douée, Le ronron du vieux rouet! Tout à coup, j'interrompis mon refrain et m'arrêtai, saisi d'étonnement devant un rouet, un vrai, devant un métier, un vrai, et devant une femme canadienne, la vraie!

— Bonjour, mon bon Monsieur. — C'est vous qui vous servez de ces instruments-là?

— Mais oui, Monsieur. Avez-vous déjà vu travailler un métier?

— Il y a bien longtemps.

— Eh bien! regardez-moi ça.

Elle m'en fit en opération son vieux métier en train de tisser un de ces incomparables édoirons (confortables) auxquels ceux d'aujourd'hui ressemblent comme une petite lampe resplendissante.

— L'arc-en-ciel. Ce fut ensuite le rouet qui "ronronna" et je ne pus m'empêcher d'admirer l'agilité gracieuse des doigts de cette brave femme cardant de la laine fine pour les habits du dimanche et de la laine plus grossière pour les vêtements de la semaine.

— C'est vous, Madame, qui habillez tous les membres de votre famille?

— Mais oui, Monsieur. Chez nous, nous sommes cultivateurs. La besogne est grosse mais ne nous fait pas peur. Mariée jeune, je confiais un jour à mon mari une ambition qui me tenait au cœur: je voulais faire instruire nos enfants. "Pauvre" vieille, me dit-il, on n'est pas riche.

— C'est vrai, que je lui répondis; mais je crois que nous en viendrons à bout quand même. Je me suis achetée un gros livre anglais où on enseigne à tisser. Chaque dimanche après-midi, je traduisais une leçon à l'aide du dictionnaire et la semaine, je pratiquais. J'ai pu ainsi habiller tous mes petits pour les études.

Et aujourd'hui, mon rêve est réalisé, mes enfants sont instruits.

— Et vous avez manqué quelques fois de manger?

— Jamais, mon bon Monsieur. Chez nous, ça ne coûte pas cher. Notre terre nous fournit de quoi nous nourrir et de quoi nous habiller.

— Et il y en a beaucoup qui font comme vous?

— Dans mon pays (près de Rimouski) messieurs, les curés me font venir pour que j'enseigne à leurs gens à faire ce que j'ai fait chez nous. De plus en plus, nos cultivateurs et leurs femmes font comme mon homme et comme moi. Je vous assure qu'il n'y a pas de chômage par chez nous. Ça travaille.

— Et vous êtes heureuse?

— Ah! on est content de son sort.

— Avez-vous un grand nombre de protecteurs qui vous encouragent de leurs deniers à propager vos méthodes et à démontrer que le métier de cultivateur est encore le plus payant?

— Nos protecteurs, je vous dis qu'ils sont plantés là.

Nous nous séparâmes sur cette saoureuse expression. Mais depuis, j'ai toujours sous la paupière l'image auréolée de cette femme heureuse qui a su employer sa vie et qui a fabriqué tant de bonheur autour d'elle. Fasse le Ciel que ses imitatrices soient "plantées dru"!

L'effroyable crise présente aurait vite pris fin!

Franc CYR

Bloc-notes

Un commencement...

M. King n'a pas dit à London ce qu'il fera des trois sénateurs de ses amis qui ont eu affaire à la Beauharnois. Et cela n'a pas manqué de désappointer tout un groupe de ses partisans. Mais, entre temps, voici que M. McDougald s'est décidé, d'accord avec M. Henry, directeur général des travaux de cette compagnie, à rembourser à celle-ci une partie des \$300,000 qu'elle avait touché l'un et l'autre lors de la vente de leurs intérêts dans la Sterling Industrial Corporation (la compagnie de nuisance, comme on l'appelle) à la Beauharnois et à lui remettre au surplus les \$80,000 parts qu'ils ont reçues en même temps que cet argent et qui leur assuraient une situation particulière, dans la direction de toute l'entreprise. Il est entendu au surplus que M. McDougald abandonne la présidence de la Beauharnois, avec M. Sweezy, que tous les deux, ainsi que M. Henry, vice-président, sortent du conseil de la compagnie; mais M. Sweezy va rester l'un des techniciens de l'entreprise, et M. Henry gardera son poste de directeur général des travaux. L'un et l'autre étant en réalité tout à fait difficiles à remplacer où ils sont, d'autant que le nouveau canal de Beauharnois est leur projet et que c'est eux deux qui ont dirigé jusqu'ici les travaux et les ont fait exécuter à un prix de revient moindre que les prévisions. Tout cet accord est une série de transactions entre MM. Bennett, McDougald, Sweezy, Henry et un groupe de banquiers, intéressés au parachèvement des travaux en cours, pour avoir avancé des fonds à la compagnie depuis plusieurs

mois. M. Bennett sera maintenant maître de réorganiser celle-ci à son gré. A ce qu'on apprend, il y a eu ces jours-ci à Ottawa une conférence où le gouvernement fédéral, le cabinet de Québec et les banquiers se sont rencontrés pour tirer l'affaire au net. La majorité du nouveau conseil d'administration de la compagnie sera vraisemblablement formée d'hommes choisis par les banques qui ont fait les avances de fonds depuis l'enquête fédérale de l'été dernier; et le gouvernement de Québec aura aussi dans le nouveau conseil un ou deux représentants. Lorsque M. Bennett ratifiera tous les changements, l'entreprise pourra suivre son cours en toute sécurité. On ne dit rien encore de la possibilité de faire de la Beauharnois Corporation une concurrente au trust de l'électricité, dans notre province. A ce qu'on a déjà compris, cependant, le trust ne souffrira pas du changement de direction à la Beauharnois, le gouvernement de Québec ne voulant pour rien au monde entendre parler d'un régime étatique en concurrence au trust, ni d'une Hydro-Electrique québécoise.

Et les fonds électoraux?

Maintenant que MM. McDougald et Henry ont rendu à la Beauharnois une partie de l'argent et des parts de contrôle qu'ils en avaient reçus, qu'est-ce que les préposés aux fonds électoraux libéraux vont faire? On se rappelle en effet que M. Sweezy a versé à la caisse électoraux libéraux, par l'entremise d'amis politiques de M. King, une somme de plus de \$700,000 dont \$120,000 pour les fonds électoraux québécois. De même, M. Sweezy dit avoir versé une trentaine de mille dollars aux conservateurs québécois. Puisque deux bénéficiaires ont remis l'argent et les parts de contrôle qu'ils en avaient reçus, qu'est-ce que les partis? Suivent-ils cet exemple? Et si par hasard il se trouvait que M. Sweezy ait remboursé à la Beauharnois les sommes ou partie des sommes qu'il remit à MM. Haydon et Raymond pour le compte des caisses électoraux libéraux, le parti de M. King dédommagerait-il M. Sweezy, en lui retournant l'argent perçu? La question se pose avec d'autant plus de gravité que tout cet argent, versé avant les dernières élections, doit avoir été dépensé, et que les ressources du parti sont au plus bas, à en juger par les doléances de M. King à London la semaine dernière. Trente mille dollars, les conservateurs de Québec pourraient à la rigueur trouver cela; mais où prendre plus de sept cent mille dollars, quand une caisse électoraux est vide? Ni M. Sweezy ni la Beauharnois n'ont donc grande chance de rentrer dans leurs souscriptions électoraux. MM. McDougald et Henry auront fait, de gré ou de force, un geste que les trésoriers électoraux ne seront pas pressés d'imiter. Pourtant...

Presque sans précédent

Un journal québécois signale la fin des travaux à la nouvelle prison des femmes bâtie dans le voisinage de la capitale. L'édifice est de belle architecture, dit-il, les entrepreneurs l'ont élevée en douze mois, le coût total de l'entreprise, y compris celui du terrain, n'a été que de \$350,000, il n'y a pas eu d'extraits ni de contrats supplémentaires d'aucune sorte. C'est une des rares fois que pareille construction ne dépasse pas le prix prévu. C'est tout à l'honneur du ministre, des architectes et de l'entrepreneur. Douze mois, pas d'extraits, juste le prix prévu... Et cela à Québec même, où il y eut la formidable aventure de la quasi-perpétuelle réfection au palais de justice. Au surplus la nouvelle prison tranchera sur la laideur des anciennes à l'hôtel du gouvernement provincial, au palais de justice, etc., à Québec même. Il y a donc quelque chose de changé dans le monde du bâtiment et de la politique? Pourvu que cela dure...

G. P.

Une association franco-écossaise

La première assemblée annuelle de l'Association franco-écossaise du Canada — Un recrutement qui s'est fait sans publicité

La section canadienne de l'Association franco-écossaise (Franco-Scottish Society) tiendra, ce soir, au club Mount Stephen, sa première assemblée annuelle, qui sera suivie d'un dîner en l'honneur de M. Auguste Desclaux, directeur adjoint de l'Office des Universités, à Paris, et secrétaire général de la section française, fondée en 1896, de l'Association franco-écossaise.

Il y a juste un an en effet que la section canadienne de cette société existe. C'est le 14 octobre de l'année dernière, au cours d'une réunion presque intime qui avait lieu au Cercle Universitaire, que les bases en furent jetées. M. Auguste Desclaux était, ce soir-là, comme il le sera encore ce soir, l'hôte d'honneur. Ayant pour ainsi dire présidé à la naissance de la section canadienne, M. Desclaux sera tout à fait en mesure d'apprécier les progrès qu'elle a réalisés au cours de sa première année.

Ces progrès ne dépassent certes pas les espérances des fondateurs — de telles espérances ne pouvaient être dépassées — mais ils sont plus qu'encourageants.

En octobre dernier, une douzaine et demie de convives prenaient part au dîner offert à M. Desclaux. A l'heure qu'il est, la section canadienne de l'Association franco-écossaise compte déjà près de deux cents membres.

Le recrutement n'a pas été provoqué et n'a jamais été stimulé par une campagne de publicité. Il s'est fait quand même, de lui-même. Ce qui est mieux encore, il se poursuit, malgré la crise qui empêche bien des gens de voir autre chose que les besoins individuels et immédiats.

Non seulement la section canadienne de l'Association franco-écossaise est-elle née viable mais elle n'a cessé, depuis octobre dernier, de donner des signes de vitalité.

La section canadienne de l'Association franco-écossaise n'a pas cherché la publicité. Il ne faut pas en conclure que ce soit une affaire de chapelle. Bien loin de là, l'article troisième des "statuts et règlements" se lit ainsi: "Peuvent devenir membres actifs, membres fondateurs ou membres à vie, tels que le définit, l'article V: a) les Français et les Écossais résidant au Canada; b) les Canadiens d'origine française ou écossaise; c) les diplômés d'une université de France ou d'Ecosse résidant au Canada; d) quiconque occupe un poste officiel au Canada; e) toutes autres personnes que le conseil pourra admettre en raison de l'intérêt qu'elles portent à l'objet de la branche canadienne."

Cet article troisième des règlements s'augmente d'une note: "Il est entendu que les hommes et les femmes peuvent également devenir membres et officiers de la branche canadienne."

De cela il ressort que tous les Canadiens français, toutes les Canadiennes françaises, sans distinction, sont admissibles dans la section canadienne de l'Association franco-écossaise.

Mais qu'est-ce au juste que l'Association franco-écossaise?

On pourrait tout aussi bien demander ce que c'est que la Franco-Scottish Society.

La Society et l'Association c'est la même chose. La désignation est bilingue et c'est voulu. Il ne s'agit pas d'un bilinguisme officiel, prévu par une loi constitutive mais d'un bilinguisme plus que consensuel, voulu par les membres d'une association dont les uns, de race française, parlent français, les autres, de race écossaise, parlent anglais.

La Franco-Scottish Society fut fondée à Edimbourg, en octobre 1895. L'Association franco-écossaise — on dit aujourd'hui la branche française comme on dit la branche écossaise — fut inaugurée à Paris, l'année suivante, en avril 1896.

Le but des fondateurs était de perpétuer la longue amitié de l'Ecosse et de la France, "de développer des relations intellectuelles et économiques entre deux peuples qu'une étroite parenté historique unit autour du même idéal et que leur mutuelle sympathie porte à s'entraider".

Bien avant Marie Stuart, la France et l'Ecosse s'étaient liées d'amitié. Des troupes écossaises se trouvaient dans les armées de Jeanne d'Arc. Plus tard Louis XI, en 1440, avait des Écossais pour constituer la première compagnie des Gardes du corps du roi, la Compagnie écossaise. Sous Louis XVIII, la Compagnie écossaise existait encore.

L'amitié franco-écossaise ne fut pas seulement militaire mais aussi spirituelle et intellectuelle. Pendant trois siècles l'Université de Paris a attiré des milliers d'étudiants écossais. Il y avait même, à Paris, un Collège Écossais. Les Français étaient en même temps dans les principales écoles d'Ecosse.

L'Association franco-écossaise s'est constituée pour perpétuer cette vieille amitié, cette sympathie profonde de deux races.

Dès le moyen âge, l'amitié franco-écossaise existait en Europe. Elle devait se continuer au Canada.

Privé de ses Highlanders, Wolfe eût-il réussi la conquête du Canada? Mais, si tôt la conquête faite, les Highlanders en question se firent concéder des terres et, au contact des Canadiens — à cette époque, on ne disait pas encore Canadiens français — ne tardèrent pas à se franciser. Dans les campagnes de la côte nord et du bas Saint-Laurent, on rencontre aujourd'hui des gens à noms écossais qui ne savent pas un mot d'anglais. Ce sont les descendants de ceux qui ont conquis le pays pour le compte de l'Angleterre. Les conquérants ont été assimilés par les conquus.

La traite des pelleteries devait encore rapprocher les Écossais et les Canadiens français. La Compagnie des Bourgeois du Nord-Ouest, composée d'Écossais et de Canadiens, s'opposait à l'Hudson's Bay Company, la compagnie des Anglais.

Sans les voyageurs canadiens, la Compagnie des Bourgeois n'eût pas été possible. Il arriva que la sympathie réciproque des Écossais et des Canadiens français ne fut pas simplement commerciale. Des mariages en ont résulté.

Du fait même de ces mariages, on peut déduire qu'Écossais et Canadiens français ont su tout naturellement continuer dans notre pays la vieille tradition d'amitié franco-écossaise.

C'est fort à propos que l'on a transposé dans notre pays un rameau de l'Association franco-écossaise.

ne et demie de convives prenaient part au dîner offert à M. Desclaux. A l'heure qu'il est, la section canadienne de l'Association franco-écossaise compte déjà près de deux cents membres.

Le recrutement n'a pas été provoqué et n'a jamais été stimulé par une campagne de publicité. Il s'est fait quand même, de lui-même. Ce qui est mieux encore, il se poursuit, malgré la crise qui empêche bien des gens de voir autre chose que les besoins individuels et immédiats.

Non seulement la section canadienne de l'Association franco-écossaise est-elle née viable mais elle n'a cessé, depuis octobre dernier, de donner des signes de vitalité.

La section canadienne de l'Association franco-écossaise n'a pas cherché la publicité. Il ne faut pas en conclure que ce soit une affaire de chapelle. Bien loin de là, l'article troisième des "statuts et règlements" se lit ainsi: "Peuvent devenir membres actifs, membres fondateurs ou membres à vie, tels que le définit, l'article V: a) les Français et les Écossais résidant au Canada; b) les Canadiens d'origine française ou écossaise; c) les diplômés d'une université de France ou d'Ecosse résidant au Canada; d) quiconque occupe un poste officiel au Canada; e) toutes autres personnes que le conseil pourra admettre en raison de l'intérêt qu'elles portent à l'objet de la branche canadienne."

Cet article troisième des règlements s'augmente d'une note: "Il est entendu que les hommes et les femmes peuvent également devenir membres et officiers de la branche canadienne."

De cela il ressort que tous les Canadiens français, toutes les Canadiennes françaises, sans distinction, sont admissibles dans la section canadienne de l'Association franco-écossaise.

Mais qu'est-ce au juste que l'Association franco-écossaise?

On pourrait tout aussi bien demander ce que c'est que la Franco-Scottish Society.

La Society et l'Association c'est la même chose. La désignation est bilingue et c'est voulu. Il ne s'agit pas d'un bilinguisme officiel, prévu par une loi constitutive mais d'un bilinguisme plus que consensuel, voulu par les membres d'une association dont les uns, de race française, parlent français, les autres, de race écossaise, parlent anglais.

La Franco-Scottish Society fut fondée à Edimbourg, en octobre 1895. L'Association franco-écossaise — on dit aujourd'hui la branche française comme on dit la branche écossaise — fut inaugurée à Paris, l'année suivante, en avril 1896.

Le but des fondateurs était de perpétuer la longue amitié de l'Ecosse et de la France, "de développer des relations intellectuelles et économiques entre deux peuples qu'une étroite parenté historique unit autour du même idéal et que leur mutuelle sympathie porte à s'entraider".

Bien avant Marie Stuart, la France et l'Ecosse s'étaient liées d'amitié. Des troupes écossaises se trouvaient dans les armées de Jeanne d'Arc. Plus tard Louis XI, en 1440, avait des Écossais pour constituer la première compagnie des Gardes du corps du roi, la Compagnie écossaise. Sous Louis XVIII, la Compagnie écossaise existait encore.

L'amitié franco-écossaise ne fut pas seulement militaire mais aussi spirituelle et intellectuelle. Pendant trois siècles l'Université de Paris a attiré des milliers d'étudiants écossais. Il y avait même, à Paris, un Collège Écossais. Les Français étaient en même temps dans les principales écoles d'Ecosse.

L'Association franco-écossaise s'est constituée pour perpétuer cette vieille amitié, cette sympathie profonde de deux races.

Dès le moyen âge, l'amitié franco-écossaise existait en Europe. Elle devait se continuer au Canada.

Privé de ses Highlanders, Wolfe eût-il réussi la conquête du Canada? Mais, si tôt la conquête faite, les Highlanders en question se firent concéder des terres et, au contact des Canadiens — à cette époque, on ne disait pas encore Canadiens français — ne tardèrent pas à se franciser. Dans les campagnes de la côte nord et du bas Saint-Laurent, on rencontre aujourd'hui des gens à noms écossais qui ne savent pas un mot d'anglais. Ce sont les descendants de ceux qui ont conquis le pays pour le compte de l'Angleterre. Les conquérants ont été assimilés par les conquus.

La traite des pelleteries devait encore rapprocher les Écossais et les Canadiens français. La Compagnie des Bourgeois du Nord-Ouest, composée d'Écossais et de Canadiens, s'opposait à l'Hudson's Bay Company, la compagnie des Anglais.

Sans les voyageurs canadiens, la Compagnie des Bourgeois n'eût pas été possible. Il arriva que la sympathie réciproque des Écossais et des Canadiens français ne fut pas simplement commerciale. Des mariages en ont résulté.

Du fait même de ces mariages, on peut déduire qu'Écossais et Canadiens français ont su tout naturellement continuer dans notre pays la vieille tradition d'amitié franco-écossaise.

C'est fort à propos que l'on a transposé dans notre pays un rameau de l'Association franco-écossaise.

Dès le moyen âge, l'amitié franco-écossaise existait en Europe. Elle devait se continuer au Canada.

Privé de ses Highlanders, Wolfe eût-il réussi la conquête du Canada? Mais, si tôt la conquête faite, les Highlanders en question se firent concéder des terres et, au contact des Canadiens — à cette époque, on ne disait pas encore Canadiens français — ne tardèrent pas à se franciser. Dans les campagnes de la côte nord et du bas Saint-Laurent, on rencontre aujourd'hui des gens à noms écossais qui ne savent pas un mot d'anglais. Ce sont les descendants de ceux qui ont conquis le pays pour le compte de l'Angleterre. Les conquérants ont été assimilés par les conquus.

La traite des pelleteries devait encore rapprocher les Écossais et les Canadiens français. La Compagnie des Bourgeois du Nord-Ouest, composée d'Écossais et de Canadiens, s'opposait à l'Hudson's Bay Company, la compagnie des Anglais.

Sans les voyageurs canadiens, la Compagnie des Bourgeois n'eût pas été possible. Il arriva que la sympathie réciproque des Écossais et des Canadiens français ne fut pas simplement commerciale. Des mariages en ont résulté.

Du fait même de ces mariages, on peut déduire qu'Écossais et Canadiens français ont su tout naturellement continuer dans notre pays la vieille tradition d'amitié franco-écossaise.

C'est fort à propos que l'on a transposé dans notre pays un rameau de l'Association franco-écossaise.

Dès le moyen âge, l'amitié franco-écossaise existait en Europe. Elle devait se continuer au Canada.

Privé de ses Highlanders, Wolfe eût-il réussi la conquête du Canada? Mais, si tôt la conquête faite, les Highlanders en question se firent concéder des terres et, au contact des Canadiens — à cette époque, on ne disait pas encore Canadiens français — ne tardèrent pas à se franciser. Dans les campagnes de la côte nord et du bas Saint-Laurent, on rencontre aujourd'hui des gens à noms écossais qui ne savent pas un mot d'anglais. Ce sont les descendants de ceux qui ont conquis le pays pour le compte de l'Angleterre. Les conquérants ont été assimilés par les conquus.

La traite des pelleteries devait encore rapprocher les Écossais et les Canadiens français. La Compagnie des Bourgeois du Nord-Ouest, composée d'Écossais et de Canadiens, s'opposait à l'Hudson's Bay Company, la compagnie des Anglais.

Sans les voyageurs canadiens, la Compagnie des Bourgeois n'eût pas été possible. Il arriva que la sympathie réciproque des Écossais et des Canadiens français ne fut pas simplement commerciale. Des mariages en ont résulté.

Du fait même de ces mariages, on peut déduire qu'Écossais et Canadiens français ont su tout naturellement continuer dans notre pays la vieille tradition d'amitié franco-écossaise.

C'est fort à propos que l'on a transposé dans notre pays un rameau de l'Association franco-écossaise.

Dès le moyen âge, l'amitié franco-écossaise existait en Europe. Elle devait se continuer au Canada.

M. Taschereau ne validerait pas

les dernières élections provinciales

Mais le Comité des privilèges et élections procéderait quand même à une enquête générale où pourraient être posées les questions rejetées par les tribunaux — Une requête au juge en chef pour hâter l'audition des objections préliminaires — La question des délais sera-t-elle élucidée par un texte de loi?

ON PEUT FAIRE "DEQUALIFIER" DES CANDIDATS BATTUS

Nous tenons de source sérieuse que le procureur-général du Québec ne présentera pas, à la prochaine session, une loi pour valider les élections.

Mais il ne s'agit pas que le comité des privilèges et élections du parlement provincial ne doive pas s'intéresser à la dernière campagne électorale. Au contraire, dès le 4 novembre, lendemain de l'ouverture de la session, le comité des privilèges et élections serait constitué et dès le lundi suivant il commencerait son enquête.

Sur quoi porterait cette enquête

Demain: MARDI, 27 octobre 1931.
Saint Didier, évêque et confesseur.

Lever du soleil, 6 h. 32.
Coucher du soleil, 4 h. 56.
Lever de la lune, 5 h. 17.
Coucher de la lune, 7 h. 47.

Dernier quart, le 24, à 3 h. 25 m. du soir.
Nouvelle lune, le 11, à 8 h. 12 m. du matin.
Premier quart, le 18, à 4 h. 26 m. du matin.
Plleine lune, le 26, à 8 h. 30 m. du matin.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU, NUIT FRAICHE
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 53.
Minimum aujourd'hui 35.
Même date l'an dernier 50.
Même date l'an dernier 39.

BAROMETRE
10 heures a.m. 29.80. 11 heures a.m. 29.79
Midi: 29.78.

Chiffres fournis par la maison M.-M. de
Meis, 1610 St-Denis, Montréal.

M. Laval à la veille de son départ

Le président du conseil des ministres de France passe la journée à New-York — M. Smith lui fera visiter l'"Empire State Building" — La Chambre de commerce française lui offrira un banquet ce soir — Il s'embarquera à minuit sur l'"Ile de France"

New-York, 26. (S. P. A.) — Le premier ministre de France et sa fille s'embarqueront à minuit, ce soir, pour retourner en France, à bord de l'"Ile-de-France" après avoir passé une journée et une soirée à visiter la métropole américaine. Le premier ministre de France aura naturellement quelques discours à prononcer.

M. Laval est venu de Washington à New-York par train spécial et il est descendu en gare à 6 h. 05 ce matin. Il n'y avait aucune réception officielle de préparée. Après le déjeuner, le premier ministre et sa fille, Mlle Josette, se sont mis en frais de visiter la ville; ils étaient accompagnés de fonctionnaires du secrétariat d'Etat et d'agents du service secret. Le premier ministre tenait beaucoup à apercevoir la ville du haut de l'"Empire State Building"; il a comme guide l'un des membres du syndicat qui a élevé cette gigantesque construction, l'ex-gouverneur Alfred E. Smith.

La Chambre de Commerce française des Etats-Unis a été chargée de l'organisation d'une réception au premier ministre Laval cet après-midi. L'homme d'Etat français ira ensuite visiter le Conseil des relations étrangères où il sera reçu par le président du conseil, M. John W. Davis. Plus de 1,000 convives doivent assister, ce soir, au banquet de la Chambre de Commerce française où M. Laval doit parler. (Le poste CKAC irradiera ce discours au Canada, à 10 heures 30).

M. Laval et M. Borah

Washington, 26. (S. P. A.) — Le premier ministre de France, M. Laval, et le sénateur Borah, président du comité sénatorial des relations étrangères, n'ont pas réussi, dans leur longue conversation de samedi soir, à s'entendre au sujet des relations politiques internationales.

MM. Laval et Borah ont discuté en toute franchise pendant près de deux heures, chez le secrétaire d'Etat Henry L. Stimson. A la fin de leur conversation, il était manifeste que chacun s'en tenait aux opinions qu'il avait exprimées au début.

Le sénateur Reed, de la Pennsylvanie, membre républicain du comité des relations étrangères, a participé à la conversation et il a appuyé l'assertion de M. Borah que l'Europe et la France doivent commencer par s'aider elles-mêmes, avant de chercher de ce côté-ci de l'Atlantique une aide dans les matières qui leur sont d'importance primordiale.

M. Borah a déclaré à des écrivains français qu'il croit que la question des armements et de la sécurité relève de la France. M. Laval a dit être d'accord avec M. Borah sur ce point.

M. Borah a aussi déclaré que si les réparations allemandes étaient abrogées, il préconiserait une annulation des dettes de guerre allées envers les Etats-Unis. Il a affirmé que la France et la Belgique ont droit à des réparations directes pour leurs régions dévastées. M. Laval a dit être d'accord avec M. Borah sur ce point.

Mais le sénateur Borah a affirmé que comme base à tout cela, il faut réviser le traité de Versailles. Il a ajouté qu'il croit qu'il y a lieu d'examiner la question de la sécurité polonaise et celle de la Haute-Silésie.

Trois jours historiques

Washington, 26 (S.P.A.) — Derrière les expressions générales d'attente que renferme la déclaration conjointe de MM. Hoover et Laval on trouve les éléments du récit inédit de trois jours historiques.

Presque dès le début, vendredi dernier, le président et le premier ministre Laval ont été d'accord pour constater que pour aborder la restauration économique il fallait d'abord parler de soulager l'Allemagne. Le moratoire Hoover, qui suspend pour un an le paiement des réparations allemandes, expire en juin prochain. On se rend compte maintenant que l'Allemagne ne sera guère plus en mesure de payer en juin prochain qu'elle l'était en juin dernier.

Les Français comptent beaucoup sur le plan Young adopté en 1929 pour le règlement de ces réparations. C'était pour eux une garantie d'une importance exceptionnelle. M. Laval a insisté que toute modification susceptible d'être apportée aux réparations allemandes eût soit au moyen de l'organisme établi en vertu de ce plan.

Le plan Young renferme une clause en vertu de laquelle l'Allemagne, si elle trouve le fardeau des réparations trop lourd, peut suspendre provisoirement les paiements après un avertissement de 90 jours. La suspension provoquerait automatiquement la formation d'un comité de sept membres pour une réévaluation de la capacité de paiement de l'Allemagne.

On a vu que l'Allemagne invoquait cette clause. Une démission des paiements d'Allemagne aux alliés compromettrait en question de toutes les dettes allées envers les Etats-Unis. On présume que M. Hoover deman-

Les élections en G.-Bretagne

La campagne électorale se termine aujourd'hui — M. Henderson est au lit — M. MacDonald dans son comté — L'appel de M. Lloyd George — Tableau intéressant

Londres, 26 (Par George Hambleton de la "Canadian Press"). — La campagne électorale en Grande-Bretagne se termine aujourd'hui. Après avoir fourni leur dernier effort, les candidats remettront ce soir leur sort entre les mains des électeurs. A la veille du vote, les prophètes de la politique essaient de conjurer quel sera le verdict de l'électorat. Les partisans du gouvernement, qu'ils soient travaillistes, libéraux ou conservateurs, prétendent pouvoir compter sur une majorité de 180 à 200 voix dans le nouveau parlement alors que leur majorité n'était que de 60 voix à la dissolution. Les travaillistes n'acceptent naturellement pas ces chiffres et répliquent que même si le gouvernement remporte la victoire, il ne sera pas de longue durée.

M. Arthur Henderson, qui a succédé au premier ministre Ramsay MacDonald comme chef parlementaire du parti travailliste, termine la campagne au lit. Il a déclaré en fin de semaine qu'il se désolait d'un fort mouvement en faveur du parti travailliste. Hier soir, cependant, il a dû se mettre au lit par suite de maux d'estomac et de frissons.

Le premier ministre MacDonald a commencé en coup de vent une tournée de son propre comté de Seaham, Durham. Il a commencé cette campagne aujourd'hui après avoir adressé un dernier message à l'électorat de la Grande-Bretagne par le radio. Il a déclaré que les différents groupes qui constituent le gouvernement national ne sacrifient rien des principes de leur parti et qu'ils pourront se retirer tranquillement de leur côté lorsque leur travail sera terminé.

Le vieux chef libéral, M. David Lloyd George, n'a pu prendre part à la lutte à cause de son état de santé. Il a cependant fait appel à ses partisans afin qu'ils appuient des candidats libéraux-échangistes; qu'ils votent pour leur candidat libéral partout où la chose est possible, mais qu'ils appuient les travaillistes où c'est nécessaire pour battre les conservateurs. Les quelque 5,000,000 d'électeurs qui ont voté libéral aux dernières élections "seront probablement assez embarrassés lorsqu'ils leur faudra demain prendre une décision.

Les luttes à trois sont beaucoup moins nombreuses qu'aux dernières élections. En 1929, la lutte s'est ainsi faite entre trois candidats ou plus dans 471 circonscriptions et 288 députés ont été élus par un vote minoritaire. Cette année, on ne compte que 118 comtés où se litvre une lutte à trois. Trois chefs de parti doivent cependant faire face à deux adversaires: ce sont le premier ministre Ramsay MacDonald, sir Herbert Samuel, chef des libéraux qui appuient le gouvernement, et M. Arthur Henderson, chef du parti travailliste.

Dans Seaham, le premier ministre a l'appui des deux organisations, libérale et conservatrice, ainsi que l'appui d'une foule d'amis personnels. Ses adversaires sont Coxon, travailliste, et Imley, communiste. Il faut cependant se rappeler qu'en 1929 il a obtenu comme travailliste 35,613 votes alors que les autres candidats, conservateur, libéral et communiste, ne réunissaient à eux tous que 13,318 voix. Inutile de dire que l'organisation du parti travailliste et des trade-unions ne ménage rien pour assurer la victoire de son candidat, Coxon. On ne connaît pas le résultat de l'élection dans Seaham avant mercredi matin.

Dans Burnley, où M. Henderson se présente de nouveau, la lutte a été presque aussi sensationnelle. L'un des adversaires de M. Henderson est le contre-amiral Gordon Campbell, V. C., D. S. O., qui a l'appui des conservateurs et des libéraux; l'autre est un communiste du nom de James Rushton. En 1929, M. Henderson n'a obtenu qu'un vote minoritaire dans Burnley; ses deux adversaires, un conservateur et un libéral, avaient obtenu ensemble 4,548 votes de plus que lui.

Sir Herbert Samuel, qui demeure libéral-échangiste, même s'il dirige l'aile libérale du gouvernement national, est dans une situation encore plus embarrassante dans Darwen, dans le Lancashire. Il doit se défendre contre un conservateur protectionniste, le capitaine Alan Graham, et un travailliste, Charles Rothwell. En 1929, sir Herbert Samuel eut 15,714 votes le conservateur, 15,252, et le travailliste, 7,504.

Deux autres membres du cabinet national sont aussi en danger: ce sont sir Donald MacLean, président du Board of Education, dans Corn-mall-nord; et M. E. D. Simon, secrétaire du ministère de la santé, dans Falmouth.

Coup d'il sur la situation

Londres, 26. (S. P. A.) — Voici un tableau qui permettra de saisir plus facilement la portée du résultat des élections générales en Grande-Bretagne.

Les partis en présence: le gouvernement national, comprenant les travaillistes-nationaux, les conservateurs et les trois groupes libéraux; l'opposition, comprenant le

parti travailliste et quelques indépendants.

Elus par acclamations 61 nationaux (49 conservateurs et 12 libéraux), 6 oppositionnistes.

Nombre d'électeurs: 15,614,947 femmes et 13,908,745 hommes.

Le vote: Les résultats seront connus demain soir pour 215 comtés élitant 221 représentants, et mercredi soir pour 315 autres comtés élitant 321 membres. Un seul résultat sera connu ce soir, celui de l'Université de Galles. Les autres résultats — 67 députés ont été élus par acclamation sur un total de 615 — seront connus jeudi ou plus tard. Les polls seront ouverts de 8 h. à 8 h. dans quelques cas; de 8 h. à 9 h. dans la majorité des cas.

Les dernières élections: Tenues le 30 mai 1929, elles ont donné le résultat suivant: travaillistes, 287; conservateurs, 260; libéraux, 59; indépendants, 9; total 615. Le gouvernement travailliste a démissionné le 24 août dernier et le gouvernement national lui a succédé le 25 août.

La situation respective des partis à la dissolution, le 7 octobre: gouvernement national, 338 (conservateurs, 263; travaillistes, 13; libéraux, 58; indépendants, 4); opposition, 276 (travaillistes, 267; nouveau parti, 4; travaillistes indépendants, 3; indépendants irlandais, 2); 1 siège vacant, un siège travailliste.

Quatorze des quinze femmes qui siègent aux Communes avant la dissolution ont de nouveau posé leur candidature.

La journée de M. MacDonald

Seaham, Durham, Angleterre, 26 (S.P.A.) — Le premier ministre Ramsay MacDonald a commencé ce matin la plus dure journée de campagne électorale de toute sa longue carrière. Il a visité 28 houlottes, parlé sur les places des villages et dans les clubs d'ouvriers, adressé la parole à des groupes de femmes et aux rassemblements qui se formaient au coin des rues.

Le premier ministre a quitté Easington où il a passé la journée de dimanche, à 10 heures ce matin, et il a visité 16 villages avant de déjeuner. Il avait fait installer un haut-parleur sur un camion afin de conserver sa voix pour la grande assemblée de mineurs qu'il doit tenir ce soir dans Seaham.

Bernard Shaw lutte contre MacDonald

Seaham, Durham, 26 (S.P.A.) — George Bernard Shaw est entré aujourd'hui dans la mêlée électorale afin de lutter contre le premier ministre Ramsay MacDonald. Les gens du comté ne croient cependant pas que son intervention change grand-chose. Shaw a envoyé aux électeurs de la circonscription de Seaham où se présente M. MacDonald un message suivant: "Je le regrette à cause du passé, mais il vous faut voter contre le premier ministre Ramsay MacDonald."

Les concerts

Isa Kremer

La chanteuse folkloriste Isa Kremer a remporté son succès habituel hier soir (théâtre His Majesty's): salle presque comble, auditoire vibrant au double point de vue technique et artistique. Son programme renfermait quelques nouveautés et beaucoup de déjà et souvent entendu. Son art, très complet et toujours fin, ne change guère, mais il semble si près de la vérité qu'on finit par y découvrir la recherche du perfectionnement constant.

Son accompagnateur, Vladimir Heifetz — qui ressemble trop au violoniste Jascha pour ne pas être son frère, mais qui a en plus le sourire — supporte suffisamment la chanteuse, sans y mettre d'exces. Il a joué quelques pièces en solo, dont l'une de lui-même sur le mode hébraïque si connu, — pour donner à Mme Kremer le temps de s'habiller.

Frédéric PELLETIER

La réorganisation de la "Beauharnois"

CHANGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR Y FAIRE ENTRER DES REPRESENTANTS DES BANQUES, DE LA MONTREAL LIGHT ET DES AUTRES INTERESSES

Ottawa, 26 (D.N.C.) — La partie la plus importante du programme des banques dans la réorganisation de la Beauharnois serait de changer le conseil d'administration et d'en nommer un nouveau qui se composerait des membres suivants: deux représentants de chaque banque, Banque Royale, Banque de Montréal et Banque Canadienne de Commerce (ce sont les trois banques intéressées); trois représentants de la Montreal Light Heat and Power Corporation et deux représentants des autres intérêts. Ces deux derniers seraient nommés par le gouvernement provincial de Québec.

L'ancien bureau est prêt à s'en aller. Il aurait même remis sa démission.

Le sort de la réorganisation est maintenant entre les mains du fédéral.

L'équipage du "Yoro Maru" est sauvé

San-Francisco, Californie, 26. (S.P.A.) — Le "Marine Exchange" a appris aujourd'hui que tout l'équipage du cargo japonais Yoro Maru a été sauvé. Le cargo avait demandé du secours après avoir été pris dans un typhon.

L'évacuation de la Mandchourie

Le Japon prétend que le vœu du conseil de la S.D.N. à cet effet n'est pas obligatoire

Tokio, 26 (S.P.A.) — Le gouvernement japonais a publié une déclaration où il dit que faute d'avoir été adopté à l'unanimité, le vœu du conseil de la Société des nations demandant aux Japonais d'évacuer la Mandchourie pour le 16 novembre n'est pas du tout obligatoire.

Dans cette déclaration, publiée à l'issue d'une séance spéciale du cabinet, le gouvernement explique que l'attitude prise par le Japon au moment où les troubles ont éclaté en Mandchourie n'est que le résultat de la situation "principes fondamentaux" qu'il a formulés la semaine dernière comme conditions que la Chine devra accepter pour que les Japonais commencent l'évacuation de la Mandchourie.

Le gouvernement soutient qu'une attaque du chemin de fer japonais de la Mandchourie du sud par des soldats chinois et que, par la suite, une rencontre de ces soldats avec des troupes japonaises ont causé le conflit de la Mandchourie. Il se demande si la Société des nations n'a pas agi avec précipitation, vu la possibilité d'une solution au moyen de négociations directes entre la Chine et le Japon.

Mouvement des troupes chinoises

Tokio, 26 (S.P.A.) — Par suite d'attaques de bandits chinois, les troupes japonaises ont pénétré d'avantage en Mandchourie. Le général Honjo, commandant des troupes japonaises dans cette province chinoise, a dit que le dernier mouvement de ses troupes est destiné à protéger le chemin de fer Toanan-Chenchiatou-Szeping Kai, qui a été construit au moyen de capitaux prêtés par le chemin de fer japonais de la Mandchourie du sud. Le général Honjo a affirmé que les autorités du chemin de fer ont demandé la protection des troupes. Le mouvement a commencé dimanche.

D'après le rapport du général, un millier de bandits, dont plusieurs sont déguisés en soldats chinois, ont attaqué des gares appartenant aux Japonais.

Les autorités de Tokio disent que les capitaux japonais placés dans le chemin de fer de Toanan s'élèvent à 49,000,000 d'yens (environ \$24,500,000). Elles ont déclaré que sauf si la Chine consent à protéger les sujets japonais, le Japon n'a pas l'intention d'accepter la proposition du conseil de la Société des Nations demandant aux Japonais d'évacuer la Mandchourie avant le 16 novembre.

Le Japon a manifesté sa décision de tenter des négociations directes avec la Chine, pourvu que la Chine offre d'assumer la responsabilité de la police des régions où il y a des sujets ou des biens japonais.

On fait remarquer que la réorganisation du gouvernement chinois diminue les perspectives d'arbitrage. Apparemment Tokio estime que l'élément cantonal du nouveau gouvernement peut faire obstacle à des négociations directes pour le règlement de la question mandchoue.

Pour le 16 novembre

Nankin, 26 (S.P.A.) — Le maréchal Chiang Kai-Shek, président de la Chine, a dit, aujourd'hui, qu'il compte que le conseil de la Société des nations prendra toutes les mesures nécessaires pour la réalisation de son vœu demandant aux Japonais d'évacuer la Mandchourie pour le 16 novembre.

Le président a dit aux principaux membres du gouvernement que le geste du conseil de la Société des nations est satisfaisant. J'espère, a-t-il continué, qu'avant le 16 novembre, jour où le conseil de la Société doit se réunir, tous les obstacles à la paix en Orient seront écartés et que la tranquillité du monde sera assurée.

Nous sommes heureux qu'il y ait encore de la justice en ce monde. Nous avons confiance que le vœu de la Société atteindra son but, qui est la défense de la justice contre la force.

Le présent moment est certes critique. Tous les Chinois doivent résolument maintenir cette patience et cette contrainte qui ont assuré à la Chine la sympathie du monde dans cette affaire.

Nous respectons le vœu de la Société, qui n'est qu'une première mesure, et nous ferons tout en notre pouvoir pour le réaliser.

Le maréchal Chiang Kai-Shek a loué le conseil de la Société des nations, et en particulier M. Aristide Briand, qui en est président intérimaire.

M. Bourassa à Toronto

Toronto, 26. (S. P. C.) — M. Henri Bourassa, député de Labelle, a parlé dans un discours à la Catholic Truth Society of Canada, samedi, de l'absence d'esprit chrétien dans la vie politique et économique du pays.

M. le juge Sévigny

M. le juge Sévigny, de Québec, qui fut en avril dernier un très grave accident d'automobile, a été transporté à Montréal vers la fin de la semaine dernière; il y suivra un traitement médical et doit subir une opération chirurgicale sérieuse, ces jours-ci, à l'Hôtel-Dieu.

Au conseil municipal

L'ordre du jour de la séance de demain

Le conseil municipal se réunira demain après-midi. On y discutera sur le crédit supplémentaire pour le tunnel de la rue Wellington. Il se peut également que le cinquième membre du comité exécutif soit nommé. L'ordre du jour comprend sept articles:

1. Rapport du comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire pour la construction du tunnel sous le canal Lachine, à la rue Wellington; 2. Rapport du comité exécutif donnant le résultat du referendum des fonctionnaires au sujet du règlement ci-dessous; 3. Troisième lecture d'un règlement à l'effet d'établir un fonds de pension pour les fonctionnaires de la cité; 4. Première, deuxième et troisième lectures d'un règlement à l'effet d'établir un fonds de pension pour les membres du corps de police et de la brigade des incendies et abrogeant le règlement numéro 506 tel qu'annoncé; 5. Rapport du comité exécutif à l'effet d'approuver deux projets d'actes de cession entre la cité et la Corporation du collège Notre-Dame; 6. Rapport du comité exécutif à l'effet d'accepter l'offre des héritiers et légataires de C. McEvoy et autres de céder à la cité, à certaines conditions, toutes les rues et avenues leur appartenant et situées entre le boulevard Rosemont, la rue Bélanger, la sixième avenue et la montée Saint-Michel; 7. Rapport du comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet d'emprunter \$2,000,000 pour l'agrandissement du marché Bonsecours; 8. Rapport du comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet d'emprunter un montant de \$1,000,000 pour l'agrandissement du marché Bonsecours, à un emprunt de \$800,000 pour la construction et l'établissement d'un marché public dans le nord de la ville, au nord de la rue Rachel, et à un emprunt de \$200,000 pour compléter la construction et l'établissement du nouveau marché St-Antoine.

Au consulat de France

RECEPTION EN L'HONNEUR DE MM. SERGENT ET DESCELOS ET DE M. LE NEZ NIZAN. LE DR JOSSERAND, MM. JEAN GUEDES ET ANTOINE GODEAU RECOIVENT DES DECORATIONS

Il y eut réception ce matin au consulat général de France en l'honneur de M. le professeur Emile le Sergent, spécialiste en tuberculose, membre de l'Académie de médecine de Paris, et confère à M. le Dr Joossérand, médecin en chef de l'hôpital St-Jeanne-d'Arc, à M. J. Guedes, professeur à l'Union nationale française, et le titre d'officier d'académie à M. Antoine Godeau.

M. Edouard Carteron, consul général de France à Montréal, a fait coïncider avec cette réception la remise de décorations. Il a décoré les palmes académiques au Dr A. Joossérand, médecin en chef de l'hôpital St-Jeanne-d'Arc, à M. J. Guedes, professeur à l'Union nationale française, et le titre d'officier d'académie à M. Antoine Godeau.

M. Henderson ne parlera pas aujourd'hui

Burnley, Angleterre, 26 (S. P. A.) — M. Henderson, chef du parti travailliste, est moins fébrile aujourd'hui, mais ses médecins lui ordonnent de garder la chambre. Il ne prendra pas part à la campagne électorale aujourd'hui. Son fils, William, le remplacera.

Le Dr L.-P. Roy réél président

Québec, 26 (D.N.C.). — Le Dr L.-P. Roy, de l'Action catholique, membre de la galerie de la presse au parlement, a été réélu hier président du comité régional de l'A. C. J. C., qui a tenu hier son 39ème congrès annuel dans notre ville. Un vote unanime a assuré la réélection du Dr Roy à ce haut poste.

S. E. Mgr Gauthier de retour de Rome

S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, est débarqué ce matin à Québec, de l'Empress of Britain, de la flotte du Pacifique Canadien, de retour d'un voyage à Rome. Son Excellence est montée peu après dans le train spécial qui attend les voyageurs européens au quai de l'Anse-au-Foulon, et arriva à Montréal vers 3 heures cet après-midi.

Sur le même navire, ont traversé au Canada: M. Alfred Duranleau, ministre de la marine du Canada; M. le sénateur G. P. Beaubien, membre de la délégation canadienne à la Société des Nations à Genève; M. L. B. Cordeau, président de la Commission des liqueurs de la province de Québec, et autres.

Commission métropolitaine

La Commission métropolitaine se réunira mercredi, le 28 octobre prochain, à 4 heures de l'après-midi, au 14, rue Saint-Jacques est.

M. Houde admet qu'il a fourni les fonds pour les contestations

Le chef de l'opposition provinciale rend témoignage à Québec dans la contestation de l'élection de Lévis

Québec, 26 (D. N. C.). — Comme il fallait s'y attendre, la nouvelle que M. Camillien Houde devait rendre témoignage aujourd'hui en Cour supérieure, au sujet des contestations d'élections actuellement pendantes, a fait accourir le public au Palais de Justice. La salle fut impuissante à contenir ceux qui venaient y avoir accès. M. Houde a admis franchement qu'il a fourni lui-même l'argent nécessaire aux différentes contestations, qu'il avait remis à M. Hector Fortier, de Montréal. En réponse aux questions de Me Louis Saint-Laurent sur la résolution passée par le Club Saunié pour contester les élections, M. Houde dit qu'il a vu aux contestations du district de Montréal, mais qu'il n'a eu rien à dire dans celles du district de Québec.

M. Antoine Rivard, avocat, a rendu témoignage dans la cause de M. Arthur Bélanger, avocat, député de Lévis. Il déclare que le dépôt de cette contestation a été fait par le bureau légal Chauveau, Rivard et Blais, dont il fait lui-même partie. Me Saint-Laurent lui demande si cet argent a été remboursé au bureau. Le témoin répond qu'il l'ignore.

Pendant que M. Rivard rendait témoignage, le chef de l'opposition est entré dans la salle. Il a salué le président du tribunal et a serré la main à quelques amis. La pièce était remplie et M. François Le-Mieux a donné ordre aux constables de fermer les portes.

Me St-Laurent: Vous étiez le chef du parti conservateur lors des dernières élections provinciales? M. Houde: Oui, monsieur.

—S'il faut en croire les rumeurs, vous l'êtes encore?

—On le dit.

—Vous connaissez le Journal?

—Oui.

—Ce journal vous appuie-t-il?

—Oui.

—Ce journal a reproduit une résolution passée par les clubs Saunié et des Jeunes conservateurs de St-Denis-Dorion à l'effet qu'il fallait contester les élections? (Me St-Laurent lit la résolution au complet).

Objet par Me Noël Belleau, sir François permet la preuve.

M. Houde: J'ai pris connaissance de cette résolution.

—Est-ce que le parti avait décidé de contester toutes les élections où de prétendues manœuvres frauduleuses avaient été commises?

—"Objecté faute d'allégation".

Me St-Laurent: Je veux prouver que les contestations viennent de personnes autres que les pétitionnaires. C'est l'article 10 de mes objections préliminaires.

M. Houde: Je suis au courant que des résolutions ont été passées par les candidats défaites pour demander la contestation.

Me Saint-Laurent—Vous étiez un

M. Grandi à Berlin

Le ministre italien des affaires étrangères continue ses conversations avec les autorités allemandes

Berlin, 26 (S.P.A.) — Le ministre des affaires étrangères d'Italie, M. Dino Grandi, a commencé sa deuxième journée de conférences avec les chefs du gouvernement allemand après "avoir engagé l'honneur de l'Italie à rendre justice à tout le monde". Le jeune ministre du gouvernement de M. Mussolini est venu rendre à M. Brüning sa visite de l'été dernier à Rome. Il a tenu plusieurs conversations aujourd'hui et il a assisté hier soir à un dîner donné à la chancellerie.

Il a déclaré hier soir au cours du dîner que les Italiens admettent la bonne volonté avec laquelle le peuple allemand a su accepter les sacrifices et les vertus viriles qui leur permettent de s'atteler à la tâche de surmonter les difficultés actuelles. La plus importante tâche aujourd'hui, a-t-il ajouté, c'est de triompher de l'état d'esprit qui date des jours de la guerre et de se disposer à une coopération plus intime et plus confiante.

C'est là le but que le premier ministre Mussolini s'est fixé depuis des années. M. Grandi a terminé en disant que le chancelier Brüning est doué des qualités d'un homme d'Etat et qu'il se prodigue avec une rare désintéressement à la solution des graves problèmes de l'heure.

Coup de filet de la police provinciale

GROSSE SAISIE D'APPAREILS DE JEU DANS UN CLUB SOIXANTE-DIX OCCUPANTS DE LA MAISON SONT ARRETES

Le sous-chef Dorais, de la police provinciale, accompagné du sergent détective Jarguilles, du sergent Pavette et vingt détectives, a fait la plus grosse saisie d'appareils de jeu encore pratiquée dans toute la province. Dimanche matin, M.

des candidats à l'élection?

—Oui, Monsieur.

—Vous êtes du nombre des candidats battus.

—(Soupirant) Doublement, Monsieur.

—Il y avait un groupe à Québec, désigné sous le nom d'organisation conservatrice?

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi, le 26 octobre

CKAC transmet tous les matins à 9 heures le programme de musique d'orchestre irradié des studios du CBS sous la direction d'Emery Deutsch. Au programme, oeuvre de Friml.

— A midi, le président Hoover parlera au micro du poste WEAF à l'occasion du neuvième congrès annuel de la National Association of Broadcasters à Detroit. Surveiller les postes locaux.

— Récital d'orgue à 12 h. 45, poste CKAC, suivi de l'irradiation de la causerie du Canadian Club.

Demi-heure universitaire

Comme les lundis précédents, la demi-heure universitaire du 26 octobre sera consacrée aux sciences. Programme: M. Jules Brunel, assistant-professeur à l'Institut Botanique: "Le monde mystérieux des champignons". — Rév. Mère Marie-Jeanne-Eudes, étudiante à l'Institut Botanique: "Les lis des champs".

Programme musical: M. Rosaire Duceppe, ténor, élève de la classe de chant du professeur Arthur Laurendeau, au Conservatoire National de Musique.

(a) La belle au bois dormant. Fauré.

(b) Anges du paradis (Mireille). Gounod.

Au piano: Mme Arthur Laurendeau.

— Le R. P. John B. Harney, pa-

uliste, dénouera la boîte aux questions à 6 h. 45 au poste WLWL, et à 7 h. 30, le Père Joseph I. Malloy, pa-

uliste, parlera des Publicains et des Samaritains.

— A 7 heures, poste CKAC, causerie sur la sécurité pour les enfants. Suivront des programmes commerciaux comprenant des saynètes, du chant et de la musique jusqu'à 9 heures.

— Alice Joy inaugurera une nouvelle série de programmes quotidiens au poste WEAF à 7 h. 30. Sa voix a frappé dernièrement un directeur de la NBC au cours d'une réunion chez des amis.

— Orchestre local sous la direction de Jack Denny à 7 h. 30, poste CFCF.

— A 8 heures, Arthur Pryor présentera au poste WABC le programme de musique militaire suivant irradié une seconde fois aussi à 11 h. 15: Stars and Stripes forever, de Sousa; The Jolly Coppersmith, de Peters; la 32ème division, de Steinmetz; Yankee Doodle Boy, de Gounod; The Glory of the Marines, de Grabel.

— Les postes WEAF et CFCF irradieront à 8 h. 30 un programme commercial dont l'artiste d'honneur sera James Melton, ténor, accompagné par l'orchestre que dirige Merriam Daly.

— Récital d'orgue à 8 h. poste WJZ, par Archer Gibson, suivi à 9 h., poste WEAF, d'un programme musical mettant en vedette Veronica Wiggins, contralto, et Frank Parker, ténor. Orchestre Harry Horlick.

— Le programme du Canadian National s'adressant aux auditeurs en langue française, à 9 h. 30, poste CKAC, comprendra des extraits d'opérette, avec chant et orchestre.

— A 10 h. au même poste, récital de piano et lecture ou récitation de poèmes. Suivra un programme de danse sous la direction de J. Denny.

— Le programme de la "Parade des États" sera irradié à 9 h. 30 par les postes WEAF et WGY. Elizabeth Lennox, contralto, sera l'artiste d'honneur. Orchestre dirigé par Frank Black.

Discours de Laval

— Dîner de "bon voyage" en l'honneur de M. Pierre Laval, premier ministre de France, à New-York, offert par la Chambre de Commerce Française de New-York à l'hôtel Waldorf-Astoria. Les discours seront irradiés à partir de 10 h. 30, poste WABC, et transmis à Montréal par CKAC. L'He de France, navire sur lequel s'embarquera le premier ministre Laval pour retourner en Europe, quittera New-York au milieu de la nuit. Présidence de M. Jean Tillier, président de la Chambre de Commerce Française.

— Ludwig Laurier présentera à 11 h., poste WJZ, un programme de musique choisie: Intermezzo de l'Ami Fritz, de Mascagni; Prélude et Silencia de "Cavalleria Rusticana", de Mascagni; Extrait de la "Boutique Fantastique", de Rossini; Prélude, de Chopin.

Mardi, le 27 octobre

— A midi, au poste CKAC, chant par Mme Blanche Archambault, soprano, et musique par M. Charles Magnan, pianiste. Suivra un récital d'orgue à 12 h. 45.

— Causerie du club Rotary au poste CKAC à 1 h. 15, et causerie du Kiwanis au poste CFCF à 1 h. 30.

— Cérémonie de la pose de la pierre angulaire du monument élevé à Roosevelt à New-York. Parleront à 2 h. 30, le gouverneur F. D. Roosevelt, le maire J. J. Walker, Alfred E. Smith, et autres.

— Le poste CKAC irradiera à 4 h. un programme musical exécuté par l'orchestre d'un paquebot de la ligne Anchor-Donaldson.

Demi-heure universitaire

— A 5 h., le même poste irradiera le programme du Conservatoire Lassalle sous les auspices de l'Université de Montréal. Détails:

Comédie en un acte de N. de Fécaudy: "La course au mari". Personnages: Berthe de la Neilleraie, par Mlle Jeannette Brouillette, diplômée universitaire du Conservatoire Lassalle; Fanny Petershoff, Mme Camille Séguin; Christine de la Neilleraie, Mlle N.-A. Poitevin; La baronne de Nareilly, Mlle Yvette Lorange; Justine, femme de chambre, Mlle Yvette Mousseau; Poésies: Lettres d'amour (Paul de Géraudy), Mlle Suzanne Paquette, diplômée universitaire du Conservatoire Lassalle; Photographies: (Rosemonde Girard), Mlle Suzanne Paquette; Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent, (Victor Hugo), les.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

— Mmes Ovil et J. O. Lalonde sont dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame où elles ont été transportées. Les autres blessés ont été renvoyés chez eux après avoir été traités.

Laboratoire réorganisé

Les progrès des études zoologiques à l'Université de Montréal

Nous avons rencontré à l'Université de Montréal, le Dr Georges Préfontaine, qui a bien voulu nous communiquer les renseignements suivants sur le laboratoire de zoologie et de biologie.

Des changements de la plus grande importance, et qui marquent une orientation nouvelle de son esprit et de ses activités, ont été effectués, au cours de la présente année, dans le personnel et les services de ce laboratoire de notre Faculté des Sciences. La direction en a été confiée à un jeune et brillant professeur français, Monsieur Henri Prat, docteur en sciences naturelles, licencié en sciences physiques et chimiques de la Sorbonne, et agrégé des sciences naturelles de l'École Normale Supérieure de Paris. Actuellement agrégé-préparateur en cette même école, Monsieur Prat vient d'être nommé professeur de zoologie à l'Université de Montréal.

Une autre acquisition dont notre laboratoire se glorifie à juste titre est celle de M. Gustave Chagnon, l'un de nos meilleurs entomologistes amateurs. M. Chagnon est un entomologiste de trente-cinq années d'expérience. Ignoré jusqu'à ces derniers temps de la plupart de ses compatriotes, c'est depuis longtemps, par contre, qu'il jouit d'une enviable réputation dans le monde scientifique anglo-canadien, américain et même européen.

Les résultats de ces longues recherches sont consignés, pour une partie, dans une série d'articles et de mémoires, dont plusieurs ont été publiés en anglais, et dont la liste constitue une contribution importante à l'inventaire entomologique de notre province.

L'autre partie de ses travaux consiste en de vastes et précieuses collections de spécimens, matériel de base à une étude d'ensemble de nos insectes, mais que les circonstances l'ont malheureusement obligé de céder à la nécessité de disperser et de vendre, et qui sont allées enrichir les musées des universités anglo-canadiennes et américaines. Une bibliothèque composée de quelques ouvrages rares, de périodiques en séries complètes, et d'environ cinq cents volumes fondamentaux, a suivi le même chemin. L'on ne peut songer sans regret à la dispersion de ces inestimables documents, amassés au prix de trente années d'explorations, d'observations diligentes et de patients efforts, qui ont profité à des institutions étrangères, et qui auraient pu contribuer, pour leur part, à diminuer notre indigence scientifique. Rejoignons-nous donc Monsieur Chagnon puisse désormais continuer son œuvre au bénéfice de ses compatriotes et sous les auspices de notre laboratoire de zoologie. Car, la double nécessité, d'une part, de développer les études entomologiques dans un tel laboratoire, d'autre part, de faire appel, pour cela, à des spécialistes, se pose avec la plus impérieuse évidence. L'entomologie constitue le plus vaste domaine de la systématique biologique. Quiconque s'y engage doit s'y consacrer tout entier. Bien peu, chez nous, sont préparés à agir de la sorte, ou se sont adonnés à cette discipline. Et parmi ceux qui sont versés en cette matière, très peu sont en mesure de pouvoir venir travailler près des étudiants de nos universités.

Nous avons en Monsieur Chagnon un entomologiste de longue expérience, dont l'autorité est reconnue, et qui peut initier à cette discipline ceux qui parmi nos élèves auraient le désir de la cultiver. L'entomologie est, en outre, l'un des domaines des sciences naturelles qui ouvrent le plus de carrières à nos étudiants. Le seul ministère fédéral de l'agriculture emploie dans ses divers laboratoires environ soixante entomologistes, dont plusieurs sont canadiens.

Le retient, en plus, à son service une centaine d'inspecteurs ("investigators in pest diseases") qui doivent posséder une sérieuse formation en entomologie. Il faut ajouter à ces postes du fédéral ceux de nos ministères provinciaux de l'Agriculture et des Terres et Forêts. Ce n'est là qu'un point de vue pratique. Il faut tenir un compte au moins égal de besoins dans lesquels nous nous trouvons le jour très prochain où nous aurons à dispenser un enseignement plus approfondi de la zoologie.

A toutes ces raisons l'on peut, enfin, ajouter la suivante: c'est qu'il s'écoulera vraisemblablement un grand nombre d'années avant que notre laboratoire de zoologie puisse entreprendre une œuvre qui lui appartient en propre, le veuille l'organisation d'un musée zoologique tel que ceux qu'on admire ailleurs, collections éminemment éducatives et populaires de ces groupes d'animaux dont la préparation et la conservation exigent des procédés compliqués et coûteux, de vastes espaces et une main-d'œuvre spécialisée. Mais voici au moins un domaine, l'entomologie, dans lequel nous pouvons exceller rapidement, et à peu de frais. Notre laboratoire serait en fort belle posture dans le monde scientifique s'il devenait seulement un centre entomologique important du Canada. C'est en vue d'assurer cette évolution que la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal a retenu les services de Monsieur Gustave Chagnon.

Dans cette réorganisation de notre personnel, la Faculté des sciences n'a pas voulu, non plus, oublier les intérêts des étudiants de l'année pré-médicale (P.G.N.) qui forment le groupe le plus considérable de ses élèves. Elle a adjoint au personnel enseignant déjà existant deux nouveaux "démonstrateurs", MM. Donat Voghel, E.E.M., et Gustave Préfontaine, qui se destinent à la carrière professionnelle, et dont le rôle consistera à assister ces élèves, à les guider dans leurs études, et à assurer une efficacité plus

Pour l'A. C. J. C.

Septième rapport de la souscription

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.25 ce qui avec les \$3,500 de la quête publique et les \$3,400 de fonds spéciaux des anciens, fait un total de \$45,155.25. Cela ne comprend pas les rapports antérieurs.

Le septième rapport de la souscription se chiffre à plus de \$38,255.



Aux feuilles...

Feuilles blondes, brunes et rousses.
Feuilles, vous tombez en beauté!
O vent mauvais, que tu les pouses,
ignores-tu la cruauté?

Feuilles, trop tendres, frêles feuilles
A qui l'été donnait ses soins
De tes doigts roux quand tu les cueilles
Automne, méprise-les moins...

Adoucis-leur cette agonie
Loin du rameau de leurs amours,
Prêre-leur un peu d'harmonie...
Fais ton vent doux sur leur parcours.

Feuilles, tournez au vent d'automne!
Les destins sont courts ici-bas:
Qu'on soit quelqu'un, qu'on soit personne,
L'hiver vient toujours à grands pas.

Tombez, tournez les feuilles brunes,
Les rouges, les jaunes, tournez!
Dans le soleil, au clair de lune,
Feuilles d'or trop sages, dansez!

Petites feuilles, dans vos courses,
Dites, à quel point pensez-vous?
A l'arbre, au ciel, aux fleurs, aux sources?
La mort vous prend quel songe doux?

Petites feuilles si tremblantes
Au fond de tous ces soirs brumeux,
Pensez-vous aux brises troublantes
Des matins parfumés d'aveux?

Feuilles que tant d'ombre a troublées
Après d'éblouissantes reflets,
Pensez-vous, les feuilles tombées,
Aux nuits de rêve et de secrets?

Pensez-vous aux nuits lumineuses
Des soirs exquis, des soirs d'été?
O feuilles, chères malheureuses,
Que gardez-vous de la beauté?

Pour affronter la mort dans l'ombre
Reste-t-il un dernier rayon?
Gardez-vous des ardeurs sans nombre
De quel vibrer dans l'abandon?

Pour protéger leurs nids, leurs ailes,
Les oiseaux se donnaient à vous,
Aussi, quand vous tombez, les belles,
S'en vont-ils aimer loin de nous.

Petites feuilles trop surprises
Des soudaines rigueurs du sort,
Vous les charmeriez, les exquises,
Dans la gloire de Messidor!

O vous, les fines, les rêveuses,
Oh! comme vous devez souffrir!
— C'est le prix des heures heureuses
De se faner et de mourir.

Dans le dur frisson qui vous brise,
L'eau qui change vos couleurs,
Tout le long de la route grise,
Le ciel sur vous, verse des pleurs...

Et quand, dans la dernière brise,
Vous tombez, la dernière fois,
Il semble encore que l'air vous grise
L'air si lumineux d'autrefois!

Petites feuilles toutes roses
D'avoir frôlé sous les frimas blancs,
Vous souvenez-vous des senteurs
Que dissailent le soir, les vieux bancs?

Avez, regards, soupirs, promesses,
Emportez-les sans les trahir,
Les oiseaux, les coeurs en ivresse,
Cherchaient votre ombre pour dormir...

Aujourd'hui, pauvres feuilles mortes,
Le jardinier fait un grand feu,
Et c'est l'âme de la feuille
S'élevant dans le ciel bleu.

Lentement monte la fumée
D'or et rose avec un peu d'or,
Et c'est l'âme de la feuille
S'élevant dans le ciel bleu.

C'est aussi, les feuilles qui brûlent,
L'encens mélancolique et doux,
Adorant l'été qui recule,
Sur se meurt au fond des bois roux.

O les feuilles si tôt fanées,
Vous nous prêchez qu'il faut mourir,
Quelques saisons, quelques années...
C'est déjà l'heure de partir.

Les coeurs s'en vont comme les feuilles,
Un soir d'automne... un soir d'été...
Sur les chemins les coeurs s'effeuillent
Sur l'amour et sur la beauté.

Plus heureux que les feuilles tendres
Refleuriront les coeurs tremblants;
Les coeurs renaîtront de leurs cendres
Un matin d'éternel Printemps!

PRISCA

Les fleurs

Les fleurs sont rares en cette
saison. Vous avez sur votre table,
Madame, un joli bouquet de roses
et d'oeillets, et vous le regardez
d'un air navré: vous jolies fleurs
commentement à se flétrir!

Quittez cette mine désolée, vous
pouvez, sans grand-peine, leur rendre
leur fraîcheur primitive.

Emportez-les toutes dans la cuisine,
mettez de l'eau dans une
petite casserole, et, lorsque votre
eau aura bouilli, plongez l'extrémité
des tiges de vos plantes dans
l'eau bouillante encore, mais recu-
rée du feu, et de telle sorte, que le
tiers de la tige baigne dans l'eau.

Lorsque l'eau sera refroidie, la
fleur se redressera et reprendra sa
fraicheur. Mais avant de remettre
les fleurs dans leur joli vase plein
d'eau froide, avez soin de couper
une partie de la tige qui a trempé
dans l'eau bouillante.

MICHELLE LE NORMAND (Madame
Léo-Pol Desrochers): Au
tour de la Maison, (illustrations
de Madame Lionel de
Bellevue).

Un des plus grands succès de li-
brairie du Canada français, ce li-
vre, dont la troisième édition vient
de paraître, en est à son sixième
millier. "L'livre immortel" chef-d'oeuvre
du terroir! Ainsi le qualifiait
notre poète Albert Lozeau à sa pa-
ration. Rempli d'originalité, de ta-
lout, les âges.

Au comptoir, \$1.00 franco, 21.05

Feuilleton du "Devoir"

Les Cloches Submergées

Par JEANNE DE COULOMB

30

(Suite)

La jeune femme passa les deux
lettres à son mari; il les lut attentiv-
vement, et, d'abord, ne fit aucune
observation, mais lorsqu'ils furent
seuls dans le petit salon, il lui dit
en tournant sa cuillère dans sa tas-
se:

— Alors, Servanne, vous voulez
saisir le prétexte qui s'offre à
vous?

— Oui, il me semble que c'est
notre devoir... Vous êtes la seule
personne que votre soeur écoute...

Des nouvelles de la mode féminine

TAILLEURS ET ROBES DE LAINE
VARIÉTÉ DES MANCHES
JAQUETTES COURTES — CRA-
VATES DE FOURRURE

TAILLEURS ET ROBES DE LAINE

On nous propose pour notre
trousseau d'hiver toutes les variétés
de tailleurs; jaquettes trois-quarts
ou courtes; ces dernières sont les
plus nombreuses; l'étoffe qui les
compose est tissée lâche pour être
à la fois légère et chaude; la robe
simple peut être faite en pareil,
combinaison bien pratique, puis-
qu'elle se porte alors avec la jaque-
te tailleur ou avec un grand man-
teau bien chaud; le corsage est plat,
la jupe très ajustée du haut, s'évase
après les hanches.

LA GRANDE VARIÉTÉ DES MANCHES

Toutes les longueurs de manches
se font cet automne, et beaucoup de
robes simples ont les avant-bras dé-
couverts; souvent un volant en for-
me commence à la saignée et recou-
vre le coude. Cette mode gracieu-
se demande des gants longs, luxe
bien coûteux; mais on fait des gants
de drap à hauts crispins beaucoup
plus abordables, tout en étant très
chics. Si vous préférez la manche
longue, on signale la vogue des poi-
gnets de couleur différente; tantôt
clairs, et prolongeant un court bou-
fant au bout d'une manche sombre,
tantôt plus foncés, en crêpe de Chi-
ne, et montant jusqu'au coude sur
une robe de jersey de laine; à
moins que la partie crêpe de Chi-
ne de la manche n'aille de l'épaule
au coude; ce dispositif se répète
alors au corsage. Beaucoup de man-
ches sont garnies dans le haut, une
petite pélerine les dote à l'épau-
le; mais la ligne demeure droite et mé-
mément légèrement tombante; nous
avons vu les "zigzags" d'antan faire
leur réapparition; qu'en adviendra-
t-il?

LES JAQUETTES COURTES

Nos vêtements, jaquettes ou
manteaux, sont plus ajustés
que l'an dernier; beaucoup
de jaquettes courtes suivent de près
la ligne du buste et sans l'étrangler
à la taille, la dessinent légèrement;
une ceinture plus ou moins haute,
et souvent d'un ton contrastant, se
pose à la naissance de la tunique; on
voit beaucoup de ceintures en toile
cirée noire plates ou drapées; elles
ont jusqu'à 4 pouces de haut et se
terminent devant par une boucle
rectangulaire plus haut que large.
Parfois, la ceinture est en drap plus
foncé que le tailleur; marron sur
beige, bleu foncé sur du gris, vert
myrte sur du vert amande; les
manches se montent aux épaules de
mantes facons nouvelles en raglan,
en empiècement, en pointes qui
vont jusqu'à la parementure du col;
évasées du bas ou garnies aux épa-
ules de courtes pélerines, collets ou
manchons, elles sont parfois tou-
tes plates. La courte basque de ces
jaquettes peut être moulée aux han-
ches ou légèrement évasée.

LES CRAVATES DE FOURRURE

On en porte beaucoup, depuis la
petite écharpe nouée sous le men-
ton jusqu'à l'originale parure, avec
ses coques de longueurs inégales et
son noeud crânement posé sur l'é-
paule. Profitez de cette mode, Mes-
dames, pour utiliser des petits mou-
choirs encore bons de vos fourrures
usagées. Posés en bordure d'un col
de tissu, aux extrémités des pans
d'une cravate prise dans l'étoffe du
tailleur, ces restes que vous croyiez
inutilisables auront beaucoup de
chance. Si la cravate que vous faites
exécuter est en fourrure un peu vo-
lumeuse, fendez celle-ci et glis-
sez un pan dans la fente pour ob-
tenir la croisure sans que vous
engorge.

Pour les ensembles simples, les
fourrures employées sont l'astrakan
noir ou teint, la loutre qui revient
en faveur, l'agneau rasé, le lynx, le
putois. Les poignets se font en four-
rure pareille à la cravate et se por-
tent au bas de la manche ou en bra-
celet au-dessus du coude.

Au couvent de Saint-Ambroise de Kildare

La réunion de l'amicale a eu lieu
au Couvent de St-Ambroise de Kil-
dare ces jours derniers. Plus de
187 anciennes élèves et maîtresses
ont répondu à l'appel de leur Alma

L'importance des cols de fourrure



FAITS ET GLANES

LA MODESTIE D'UN HEROS

Glanons ce trait du maréchal
Joffre. A un de ses amis qui le glo-
rifiât d'avoir vaincu sur la Mar-
ne, l'illustre chef fit cette belle ré-
plique:

— Voyez-vous, il ne faut pas
dire que j'ai gagné la bataille de la
Marne, il faut dire qu'elle a été
perdue par les Allemands.

Une profonde modestie s'alliait à
la grandeur dans l'âme de ce hé-
ros.

"BARS DE PARFUMS"

Sait-on qu'il existe des "bars de
parfums" qui permettent de faire
des cocktails d'odeurs, évidem-
ment moins nocifs que les vrais
cocktails?

C'est une invention récente, mais
bien puérile, que ces bars d'appar-
tement qui permettent d'avoir tous
les flacons, toutes les essences pos-
sibles et de mêler le lilas à la rose
et le muguet à l'iris, selon les goûts
de la parfumeuse d'occasion.

ENFANT MODERNE

— Qu'est-ce que tu fais, Lucie?
Tu vides un verre plein d'eau dans
le haut-parleur!

— Écoute, petite mère, c'est pour
donner à boire au conférencier,
voilà une heure et demie qu'il par-
le. J'ai pensé qu'il avait soif.

CRITIQUE FÉMININE

A l'un des derniers salons fémi-
nins, recueilli ce jugement d'une
toile par une femme peintre:
— Oui, elle a du talent... elle
auss.

UNE ORDONNANCE

Le docteur. — Je me vois forcé
de vous interdire tout travail intel-
lectuel.

Le romancier à la mode. — Mais,
je puis tout de même écrire du ro-
man?

Le docteur. — Oh! certainement.

Ecoles Ménagères Provinciales

Demain, de 2 à 4 heures, il y au-
ra aux Ecoles ménagères provin-
ciales, 461 rue Sherbrooke est, une
démonstration spéciale de cuisine
en vue de l'Halloween:

Potage à la courge, punch aux
raisins, canapés aux champignons,
canards sauvages rôtis, carottes
glacées, gâteau Halloween, glace à
l'orange, glace au chocolat, crème
glacée, sauce fudge.

Le cours de cuisine de démon-
stration du jeudi soir est suspendu
jusqu'à nouvel ordre.

Les élèves désireuses de se joindre
aux cours pratiques de cuisine
pourront le faire soit le lundi, soit
le mercredi soir.

Il y a également quelques places
au cours de couture jeudi. Le
matin de 9 h. 30 à 10 h. 30 ou dans
l'après-midi, de 2 à 4 heures.

Bénédictin d'une cloche

S. E. Mgr A.-E. Deschamps, évê-
que auxiliaire, s'est rendu béni-
hier après-midi une cloche destinée
au clocher de l'église Saint-Jean de
Matha. Cette paroisse, fondée en
1824, est desservie par les RR. PP.
Trinitaires et de la B. P. Albert
Du-Cœur-de-Marie en est le su-
périeur et curé. La cloche a été
baptisée du nom de "Saint-Jean de
Matha". Son Excellence était assis-
tée des abbés J. Hurteau, de la pa-
roisse Notre-Dame du Perpétuel
Secours, et J. Cloutier, curé de
Saint-Jean-Damasène.

Le R. P. H. Couture, dominicain,
avait été invité à prononcer le se-
rmon de circonstance et il parla du
rôle de la cloche au point de vue
de la paroisse et du paroissien.

La bénédiction du Saint-Sacre-
ment termina la cérémonie religieu-
se. Son Excellence était accom-
pagnée du R. P. Louis de Saint-
Jean-Baptiste, O.S.T., maître des
novices.

Le R. P. H. Couture, dominicain,
avait été invité à prononcer le se-
rmon de circonstance et il parla du
rôle de la cloche au point de vue
de la paroisse et du paroissien.

La bénédiction du Saint-Sacre-
ment termina la cérémonie religieu-
se. Son Excellence était accom-
pagnée du R. P. Louis de Saint-
Jean-Baptiste, O.S.T., maître des
novices.

Le R. P. H. Couture, dominicain,
avait été invité à prononcer le se-
rmon de circonstance et il parla du
rôle de la cloche au point de vue
de la paroisse et du paroissien.

La bénédiction du Saint-Sacre-
ment termina la cérémonie religieu-
se. Son Excellence était accom-
pagnée du R. P. Louis de Saint-
Jean-Baptiste, O.S.T., maître des
novices.

Le R. P. H. Couture, dominicain,
avait été invité à prononcer le se-
rmon de circonstance et il parla du
rôle de la cloche au point de vue
de la paroisse et du paroissien.

La bénédiction du Saint-Sacre-
ment termina la cérémonie religieu-
se. Son Excellence était accom-
pagnée du R. P. Louis de Saint-
Jean-Baptiste, O.S.T., maître des
novices.

Le R. P. H. Couture, dominicain,
avait été invité à prononcer le se-
rmon de circonstance et il parla du
rôle de la cloche au point de vue
de la paroisse et du paroissien.

La bénédiction du Saint-Sacre-
ment termina la cérémonie religieu-
se. Son Excellence était accom-
pagnée du R. P. Louis de Saint-
Jean-Baptiste, O.S.T., maître des
novices.

Le R. P. H. Couture, dominicain,
avait été invité à prononcer le se-
rmon de circonstance et il parla du
rôle de la cloche au point de vue
de la paroisse et du paroissien.

La bénédiction du Saint-Sacre-
ment termina la cérémonie religieu-
se. Son Excellence était accom-
pagnée du R. P. Louis de Saint-
Jean-Baptiste, O.S.T., maître des
novices.

Le R. P. H. Couture, dominicain,
avait été invité à prononcer le se-
rmon de circonstance et il parla du
rôle de la cloche au point de vue
de la paroisse et du paroissien.

La bénédiction du Saint-Sacre-
ment termina la cérémonie religieu-
se. Son Excellence était accom-
pagnée du R. P. Louis de Saint-
Jean-Baptiste, O.S.T., maître des
novices.

Le R. P. H. Couture, dominicain,
avait été invité à prononcer le se-
rmon de circonstance et il parla du
rôle de la cloche au point de vue
de la paroisse et du paroissien.

La bénédiction du Saint-Sacre-
ment termina la cérémonie religieu-
se. Son Excellence était accom-
pagnée du R. P. Louis de Saint-
Jean-Baptiste, O.S.T., maître des
novices.

Le R. P. H. Couture, dominicain,
avait été invité à prononcer le se-
rmon de circonstance et il parla du
rôle de la cloche au point de vue
de la paroisse et du paroissien.

La bénédiction du Saint-Sacre-
ment termina la cérémonie religieu-
se. Son Excellence était accom-
pagnée du R. P. Louis de Saint-
Jean-Baptiste, O.S.T., maître des
novices.

Le R. P. H. Couture, dominicain,
avait été invité à prononcer le se-
rmon de circonstance et il parla du
rôle de la cloche au point de vue
de la paroisse et du paroissien.

La bénédiction du Saint-Sacre-
ment termina la cérémonie religieu-
se. Son Excellence était accom-
pagnée du R. P. Louis de Saint-
Jean-Baptiste, O.S.T., maître des
novices.

La colère

Ses causes, ses formes et ses ef-
fets — Conférence de M. le
chanoine Jeanjean

M. le chanoine Gustave Jeanjean
a parlé vendredi soir à l'Ecole
Technique, à sa troisième confé-
rence prononcée sous les auspices
du Conseil d'hygiène mentale de la
province de Québec, de la colère:
causes, formes et effets. Il avait par-
lé précédemment de la peur et de
la timidité. Il ne parle pas de la
colère normale, mais des colères
corrigibles chez les enfants. Ce der-
nier genre de colère peut se définir
une réaction émotionnelle exagérée,
mais pas toujours agressive.

Les premières causes de déclen-
chement de la colère sont d'ordre
physique et psychologique. Elles ne
sont pas uniformes, mais varient
avec les diverses formes de ses ma-
nifestations. Parmi les causes phy-
siques, on peut mentionner celles
de l'extérieur: chaleur, orage. La
discipline est alors difficile. De
plus, une intoxication intestinale ou
hépatique excitent certains sujets
qui frappent, cassent et mordent.
Chez les surémotifs, il y a les colè-
res à forme asthénique, dites des fai-
bles ou colères de moutons. Ce sont
des colères courtes dues à l'état
nerveux. Chez les hypersthéniques,
il y a des accès brusques. Les hy-
sthéniques sont des colères comé-
diennes.

Parmi les causes physiologiques
et psychiques on peut ranger les
contrariétés, les déplaisirs, la vani-
té froissée. La civilisation a changé
l'ordre des émotions. Un homme
cultivé ne doit plus se mettre en
colère en public, sinon il s'affaibli-
et ses adversaires le possèdent.

Ceci m'amène à vous parler, dit
le conférencier, des formes prin-
cipales de la colère. Les grands ner-
veux sont généralement impulsifs.
Ils ont des décharges nerveuses qui
sont parfois formidables, qui fris-
sent par les larmes et le sommeil
dans l'épuisement. Il y a aussi des
sujets en marge des classifications
que l'on peut faire. Ils ont des colè-
res atténuées. Il y a aussi une démi-
forme de colère qui se rencontre
chez les honnêtes gens qu'on peut
appeler l'indignation. Leurs protes-
tations devant une iniquité sociale
sont tellement énergiques qu'ils se
mettent dans un état tout près de la
colère. C'est un succédané de la co-
lère. Certaines gens semblent choisir
ces occasions d'ordre respecta-
ble pour manifester leur mécontente-
ment, leur colère.

Quant aux effets ou manifesta-
tions, ils sont de nature explosive
ou rentrée. Les traits sont convul-
sés, le visage pâlit, rougit et repâ-
lit. Il y a accroissement des forces
musculaires, insensibilité des
coups, le champ de la conscience
se rétrécit. Le sujet ne sait plus ce
qu'il fait ou dit.

La colère rentrée est une colère
à retardement. Elle se produit chez
les civilisés et les cultivés. Une co-
lère rentrée peut disparaître sous
la pression de la volonté, mais sou-
vent elle couve sous la cendre et se
meurt en haine, en rancune ou en
simple dépit. Heureusement l'oubli
exerce une oeuvre réparatrice qui
estompe les occasions de souffrance
chez les individus, mais il y a des
exceptions et dans ces cas les colè-
res rentrées réapparaissent avec
d'autant plus de fénacité.

Comme remèdes à la colère: hy-
giène générale et particulière. Dans
le monde moderne, parents et en-
fants sont exposés à être nerveux et
coléreux à cause de la vie trépi-
dante, de la circulation bruyante
dans les rues, des sonneries de tou-
tes sortes à l'intérieur de la maison
et au dehors. Mais l'hygiène est
aussi plus développée et il faut s'en
servir. La maîtrise de soi est la for-
ce des grandes intelligences et le
but vers lequel doivent tendre tous
ceux qui ont à cœur de se perfec-
tionner.

Chez les Soeurs de Sainte-Anne

LES ELECTIONS GENERALES

Les élections générales de l'Ins-
titut des Soeurs de Sainte-Anne ont
eu lieu samedi après-midi, 24 oc-
tobre, au Mont-Sainte-Anne, sous la
présidence de S. E. Mgr A.-E. Des-
champs, évêque auxiliaire de Mon-
tréal. Son Excellence était assis-
tée de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

de M. l'abbé Victor Thériault, V.F.,
curé de Lachine et supérieur ec-
clésiastique de la Communauté, et

COMMERCE ET FINANCE

Faits et Potins

Montreal Power

L'offre de la Montreal Power de remplacer par des obligations 3%, 7 ans, les actions qu'elle a fait souscrire à ses abonnés il y a un peu plus d'un an, ne paraît pas avoir soulevé un grand enthousiasme et l'on a même vu certains journaux qui n'ont pas l'habitude de critiquer cette importante compagnie, déclarer qu'on s'attendait à plus d'elle dans les circonstances.

C'est aussi l'opinion qui fut manifestée dans certains milieux financiers tandis que chez le public, où nombre de gens ne sont plus en mesure de continuer leurs versements, on dit que la compagnie aurait pu le libérer, sinon en leur remettant le montant qu'ils ont déjà versé, au moins en émettant immédiatement les titres pour une valeur égale au montant déjà versé. D'autres enfin disent que la compagnie aurait pu racheter de ses titres sur le marché au prix de 38, sous minima, et les transférer immédiatement aux souscripteurs sur versement de la différence non encore payée au lieu de forcer le public à payer \$50, ce qui ne se vend même pas au cours actuel de 38.

Voici le texte d'une lettre que nous recevons d'une personne qui occupe une importante fonction dans une maison de finance:

"Le plan de la Montreal Light Heat & Power Cons. vise peut-être à rassurer les souscripteurs quant au placement qu'ils ont fait, mais ne leur apporte aucun soulagement immédiat. C'est maintenant que les gens ont besoin d'aide et non en juillet prochain alors que les souscripteurs seront censés s'être acquittés de leur engagement vis-à-vis de la compagnie.

"Elle comprends qu'au prix actuel, la compagnie ne peut remettre leur argent aux souscripteurs.

"Elle peut cependant:

(a) arrêter la souscription, qu'elle ne remettrait les titres qu'en juillet prochain aux souscripteurs;

(b) donner aux souscripteurs le privilège de transférer en nantissement leurs actions, partiellement payées; ceci permettrait aux courtiers et aux banques de continuer à faire les paiements mensuels pour le compte des souscripteurs ordinaires;

(c) remettre immédiatement à chaque souscripteur autant d'actions ou de 'Debenture Stock' qu'il aura payé de fois \$50."

La première des trois suggestions de notre correspondant est le minimum auquel la compagnie aurait dû se soumettre et en fait c'est la troisième de ces suggestions qui serait la plus juste des trois. La seconde ne règle pas la question puisqu'il s'agit simplement pour les souscripteurs de changer de créancier et de remplacer la Montreal Power par une banque ou par un courtier qui se réserverait toujours le droit de vendre ces titres quand la chose lui paraîtrait nécessaire.

Quant à l'offre de la compagnie elle-même, il ne faut pas oublier que les obligations qu'elle émettra ne resteront pas longtemps au pair sur le marché. Ces obligations ne rapportent qu'un intérêt de 3% alors que la plupart des bonnes obligations premières hypothèque rapportent un intérêt de 5 à 6%. Les obligations de la Montreal Power, qui seront des obligations secondaires puisque d'autres pour une valeur totale de 34 millions de dollars sont privilégiées, ne rapporteront en plus que seulement 3% d'intérêt. Il en reste donc que des qu'elles seront inscrites sur le marché ces obligations secondaires tomberont à \$30 et peut-être même à \$25 afin d'assurer ainsi aux nouveaux acheteurs un rendement de 5 1/2 à 6%.

C'est là un aspect de la question sur lequel les directeurs de la compagnie n'ont pas s'aventurer, se disant, comme c'est d'ailleurs le cas pour la plupart des gens expérimentés, que l'on n'y verra que du feu. Pour des gens qui ont tellement besoin de l'opinion publique, cela n'est pas aussi habile qu'ils l'ont cru lorsqu'ils nous ont fait part de leur offre.

C. H.

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Les recettes ferroviaires

Les recettes brutes du Canadian National durant la semaine terminée le 21 octobre se sont élevées à \$3,921,853, chiffre que l'on compare à \$4,734,345 durant la semaine de 1930 correspondante, soit une diminution de \$812,492.

Celles du Pacifique Canadian furent de \$3,116,000, une diminution de \$595,000.

A Vienne

La Bourse de Vienne, fermée il y a déjà quelques semaines à la suite de l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne, ouvrira de nouveau ses portes demain. Les transactions seront limitées à une heure par jour, le samedi excepté, avant la clôture des heures de travail, samedi, 24 octobre, 1931, seront sujettes aux provisions de l'arrêté ministériel P.C. 2428 daté du 30 septembre 1931.

"Pour fins d'application des provisions des droits spéciaux mentionnés dans cet arrêté, la valeur de la livre sterling sera fixée à \$4.40, et le droit spécial consistera dans la différence entre la valeur moyenne de la livre, décidée tous les 15 jours par le département du revenu national, et cette valeur fixée de \$4.40.

"La valeur fixe de la livre à \$4.40 pour fins d'imposition des droits spéciaux, restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1931, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par les autorités compétentes.

"Pour toute autre fin, la valeur de la livre sterling reste fixée comme auparavant à \$4.86 2/3 à moins qu'il n'en soit décidé autrement par les autorités."

Le blé

Le marché du blé continue d'être vigoureux au point que les cours à Winnipeg sont maintenant de 10 à 13 sous plus élevés le boisseau qu'ils l'étaient lorsqu'ils touchèrent un bas il y a quelques temps.

L'avance samedi a été attribuée en partie aux achats pour le compte des pays européens mais surtout au mouvement spéculatif à la hausse qui prend des proportions considérables. On rapporte que certains spéculateurs importants de Wall Street se sont tournés vers les marchés du blé à la suite des

LE MARCHE DES VIVRES

PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé dur no 3	57
Blé dur no 4	56
Orge no 4	45
Orge no 3	44
Avoine no 3	37
Avoine d'alimentation no 1	36
Mais d'Afrique-Sud	58

(Prix au boisseau. Exempté de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)

Première patente	\$4.70
Deuxième patente	\$3.90
Forêt à boulanger	\$3.80

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)

Son	15.25
Gru blanc	16.25
Gru rouge	23.25

(Prix la tonne.)

Extra no 2	\$12.
No 3	\$8.

(Prix la livre aux détaillants.)

De crémère, en boîtes	21 à 22
De crémère, en blocs	22 à 23

FROMAGE

De Québec	11 1/2
D'Ontario	12 à 12 1/2

OEUF

(Prix la douzaine aux détaillants.)

FRAIS

Spéciaux	55 à 55
Extras	50
Premiers	45
Seconds	28

D'ENTREPOTS

Premiers	32
Seconds	25

Ces prix sont pour les oeufs livrés dans des cartons. Les oeufs en vrac se vendent 2 s. de moins la douzaine.

VOLAILLES

Prix la livre aux détaillants pour volailles plumes de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.

Poulets à rôti	27 à 33
Poules	22 à 28
Jeunes canetons	30
Canards à rôti	26

POMMES DE TERRE

N-Brunswick, 80 lbs	45 à 55
Montréal, 80 lbs	30 à 40

La semaine sterling

et la douane

UN ORDRE-EN-CONSEIL FIXE LA LIVRE STERLING A \$4.40 POUR LES PRODUITS ANGLAIS JOUISSANT DE LA PREFERENCE

Ottawa, 26 (S.P.C.) — Le gouvernement a fait savoir officiellement samedi après-midi que le cours de la livre sterling avait été fixé, pour les besoins tarifaires, à 10% environ, au-dessous de sa valeur au pair. Ce cours spécial s'applique à la préparation des droits contre le dumping.

Ainsi donc, l'arrêté ministériel qui a fixé la valeur de la livre à décidé que celle-ci serait comptée comme valant \$4.40 et que ce taux serait en vigueur pendant une période de 15 jours.

La mesure prévoyant la fixation du taux de la livre sera appliquée jusqu'au 31 décembre et tous les 15 jours, le département du revenu national fera les rectifications nécessaires. Le cours actuel sera valable jusqu'à la fin du mois. Cette modification ne s'applique que sur les marchandises britanniques sujettes au tarif préférentiel.

L'arrêté ministériel qui vient d'être pris diminue considérablement les droits spéciaux contre le dumping, prévus dans l'acte des Douanes. Le droit spécial est normalement la différence entre la valeur moyenne sur le marché et le montant de la facture. Dans le cas particulier actuel, le droit contre le dumping sera basé sur la différence existant entre la valeur de la livre sterling prise à \$4.40 et la valeur moyenne de la livre pendant une période de 15 jours, partant du 1er au 15 et du 16 à la fin du mois. Cette évaluation sera faite par les soins du département du revenu national.

Ainsi, de lundi à la fin d'octobre, la valeur moyenne de la livre est fixée à \$4.40, soit le même chiffre que le cours de base.

La livre continuera à être comptée sur la base de \$4.86 2/3 pour les droits autres que ceux de dumping.

Les nouveaux droits ont été imposés à la suite d'informations reçues des importateurs, qui ont fait savoir qu'il y avait augmentation dans la valeur moyenne des prix en Grande-Bretagne, et qu'elle était supérieure de 10% à celle du mois de septembre. En conséquence, il y avait lieu de modifier les droits, et après vérification officielle, le gouvernement a pris l'arrêté plus haut détaillé.

Voici le texte du décret:

"Toutes marchandises, manufactures ou produits et importées de Grande-Bretagne au Canada avant la clôture des heures de travail, samedi, 24 octobre, 1931, seront sujettes aux provisions de l'arrêté ministériel P.C. 2428 daté du 30 septembre 1931.

"Pour fins d'application des provisions des droits spéciaux mentionnés dans cet arrêté, la valeur de la livre sterling sera fixée à \$4.40, et le droit spécial consistera dans la différence entre la valeur moyenne de la livre, décidée tous les 15 jours par le département du revenu national, et cette valeur fixée de \$4.40.

"La valeur fixe de la livre à \$4.40 pour fins d'imposition des droits spéciaux, restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1931, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par les autorités compétentes.

"Pour toute autre fin, la valeur de la livre sterling reste fixée comme auparavant à \$4.86 2/3 à moins qu'il n'en soit décidé autrement par les autorités."

La livre sterling

et la douane

UN ORDRE-EN-CONSEIL FIXE LA LIVRE STERLING A \$4.40 POUR LES PRODUITS ANGLAIS JOUISSANT DE LA PREFERENCE

Ottawa, 26 (S.P.C.) — Le gouvernement a fait savoir officiellement samedi après-midi que le cours de la livre sterling avait été fixé, pour les besoins tarifaires, à 10% environ, au-dessous de sa valeur au pair. Ce cours spécial s'applique à la préparation des droits contre le dumping.

Ainsi donc, l'arrêté ministériel qui a fixé la valeur de la livre à décidé que celle-ci serait comptée comme valant \$4.40 et que ce taux serait en vigueur pendant une période de 15 jours.

La mesure prévoyant la fixation du taux de la livre sera appliquée jusqu'au 31 décembre et tous les 15 jours, le département du revenu national fera les rectifications nécessaires. Le cours actuel sera valable jusqu'à la fin du mois. Cette modification ne s'applique que sur les marchandises britanniques sujettes au tarif préférentiel.

L'arrêté ministériel qui vient d'être pris diminue considérablement les droits spéciaux contre le dumping, prévus dans l'acte des Douanes. Le droit spécial est normalement la différence entre la valeur moyenne sur le marché et le montant de la facture. Dans le cas particulier actuel, le droit contre le dumping sera basé sur la différence existant entre la valeur de la livre sterling prise à \$4.40 et la valeur moyenne de la livre pendant une période de 15 jours, partant du 1er au 15 et du 16 à la fin du mois. Cette évaluation sera faite par les soins du département du revenu national.

Ainsi, de lundi à la fin d'octobre, la valeur moyenne de la livre est fixée à \$4.40, soit le même chiffre que le cours de base.

La livre continuera à être comptée sur la base de \$4.86 2/3 pour les droits autres que ceux de dumping.

Les nouveaux droits ont été imposés à la suite d'informations reçues des importateurs, qui ont fait savoir qu'il y avait augmentation dans la valeur moyenne des prix en Grande-Bretagne, et qu'elle était supérieure de 10% à celle du mois de septembre. En conséquence, il y avait lieu de modifier les droits, et après vérification officielle, le gouvernement a pris l'arrêté plus haut détaillé.

Voici le texte du décret:

"Toutes marchandises, manufactures ou produits et importées de Grande-Bretagne au Canada avant la clôture des heures de travail, samedi, 24 octobre, 1931, seront sujettes aux provisions de l'arrêté ministériel P.C. 2428 daté du 30 septembre 1931.

"Pour fins d'application des provisions des droits spéciaux mentionnés dans cet arrêté, la valeur de la livre sterling sera fixée à \$4.40, et le droit spécial consistera dans la différence entre la valeur moyenne de la livre, décidée tous les 15 jours par le département du revenu national, et cette valeur fixée de \$4.40.

"La valeur fixe de la livre à \$4.40 pour fins d'imposition des droits spéciaux, restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1931, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par les autorités compétentes.

"Pour toute autre fin, la valeur de la livre sterling reste fixée comme auparavant à \$4.86 2/3 à moins qu'il n'en soit décidé autrement par les autorités."

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matière

(Compilation de la maison L.-C. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
45 Abitibi P. and P.	23 1/2			23 1/2	
28 Bell Telephone	121			121	
853 Brillon Traction	12 3/4	12 3/4	12 1/2	12 1/2	- 1
25 B.C. Power	2 1/2			2 1/2	
335 Canada Cement	5 1/4			5 1/4	
70 Can. Can. Ry.	6 1/4			6 1/4	
130 Can. Ind. Alcohol	1 3/4			1 3/4	
376 Can. Pac. Ry.	16 1/2	16 1/2	16 1/4	16 3/4	+ 1/8
15 Cockshutt Plow	4			4	
1 Con. Smelting	65			65	
55 Dom. Bridge	27			27	
50 Dom. Steel and C.I.B.	2			2	
25 Fraser	1			1	
25 Hollinger Con. Gold	5.90			5.90	- .10
125 Int. Nickel	11 1/4	11 1/4	11	11 1/4	- 1/8
220 Massey-Harris	2 1/2	2 1/2	2 3/4	2 3/4	+ 3/4
41 Mon. Power	38			38	
5 Shawinigan W. and P.	33			33	
25 Steel of Canada	22			22	

PRIVILEGES

40 Can. Cottons	55			55
214 Can. Car	14 3/4			14 3/4
5 Abitibi P. and P.	8			8
5 Can. H. Elect.	66			66

BANQUES

3 Royale	231	231	231	231
----------	-----	-----	-----	-----

Cours des trusts fixes

Quebec	.11%
Ontario	.12 à .12½
OEUFS	
(Prix la douzaine aux détaillants.)	
FRAIS	
Spéciaux	.55 à .55

COMPAGNIES DE PLACEMENT

Amer. Founders	13 1/2	13 1/2
Can. For. Inv. Com.	19	23
Can. Gen. Inv. Tr.	19	23
Can. Inv. Com.	22	24
Fed. Cap. Trust	1 1/4	1 1/4
Fundamental "A"	5	5 1/2
Fundamental "B"	5	5 1/2
Great Britain & Can. Inv.	4 1/4	4 1/4
Insurance	23	25
Nat. Bond & Share	23	25
Nation-Well Sec.	3 1/2	3 1/2
U.S. Elec. L. & P. "A"	2 1/2	2 1/2
U.S. Elec. L. & P. "B"	5 1/2	5 1/2

La semaine au Curb

Tableau des fluctuations compli par la maison GARNER & CO., courtiers, 215, rue St-Jacques ouest, Montréal.	La semaine dernière
Plus haut	Plus bas
8 1/2 Brit. Am. Oil	8 1/2
18 1/2 D. Engineering	18 1/2
31 1/2 Hiram Walker	31 1/2
10 1/2 Imperial Oil	10 1/2
8 1/2 Int. Petroleum	8 1/2
10 1/2 Int. Petroleum	10 1/2
19 1/2 Int. Petroleum	19 1/2
4 1/2 Robert Mitchell	4 1/2
14 1/2 16.50 Noranda	14 1/2
54 67 1/2 Sisco	54
05 05 Assoc. Oil & Gas	05
40 40 Home	40

Cours des grains

WINNIPEG	CHICAGO
BLE:	
Oct.	61 1/2
Nov.	61 1/2
Déc.	61 1/2
Jan.	61 1/2
Avril.	65
AVOINE:	
Oct.	33 1/2
Nov.	33 1/2
Déc.	33 1/2
Jan.	33 1/2
Avril.	33 1/2
ORGE:	
Oct.	36 1/2
Nov.	36 1/2
Déc.	36 1/2
Jan.	36 1/2
Avril.	36 1/2
SEIGLE:	
Oct.	41 1/2
Nov.	41 1/2
Déc.	41 1/2
Jan.	41 1/2
Avril.	41 1/2

Sur le Curb

Cours fournis par la maison L.-J. Forget & Cie, 471 rue Saint-François-Xavier	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
60 B. Am. Oil	10	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
1212 C. B. S.	7	7	7	7	7
355 Imperial Oil	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
45 L. Tobacco	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
15 L. Petroleum	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
135 W. Gooder	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
MINES					
69 70 69 70	69	70	69	70	69
110 Noranda	16	16 1/2	16	16	16

Les rendements

Div. Rend.	P.C.
Brit. Am. Oil	2.00
Bell Telephone	8.00
Brillon Traction	6.50
B.C. Power	1.50
Canada Cement	1.50
Can. Can. Ry.	1.50
Can. Ind. Alcohol	1.50
Can. Pac. Ry.	1.50
Cockshutt Plow	1.50
Con. Smelting	1.50
Dom. Bridge	1.50
Dom. Steel and C.I.B.	1.50
Fraser	1.50
Hollinger Con. Gold	1.50
Int. Nickel	1.50
Massey-Harris	1.50
Mon. Power	1.50
Shawinigan W. and P.	1.50
Steel of Canada	1.50

EN BOURSE LOCALE

Brazilian recule de point

Brazilian Traction, qui reste toujours la vedette sur le marché local, a reculé de 1 point à 12 1/4 au cours de la matinée. Pacifica Canadian et Nickel ont aussi fléchi légèrement tandis que Alcohol et Massey-Harris se sont améliorés, le dernier de 3-4 à 2-3-4.

Le reste de la liste est peu actif et sans changement.

Dividendes déclarés

Ontario Steel Products Co., 20 sous par action ordinaire et 1-3-4 pour cent sur les actions privilégiées, payable le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 31 octobre.

Banque Canadienne Nationale, 1-2 pour cent sur les actions ordinaires, payable le 1er décembre, aux actionnaires inscrits le 14 novembre.

Canadian Hydro-Electric Corp., 1-2 pour cent sur les actions privilégiées 6 pour cent, payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 1er novembre.

Nouvelles succursales de la compagnie Norge

M. D.H. Politt, président et gérant de la Norge Corporation, annonce que cette compagnie possède depuis quelque temps deux nouvelles succursales dans l'Ouest du Canada pour la distribution des glacières électriques Norge ainsi que des laveuses électriques de la Consolidated Home Laundry. Les deux nouvelles succursales sont situées, l'une à Winnipeg, pour desservir les provinces de la prairie, et l'autre à Vancouver, pour desservir la Colombie britannique.

"De cette façon, a dit M. Politt, tandis que nos agents continuent de voyager dans les centres éloignés, nous avons l'avantage d'atteindre le public des grandes villes sans intermédiaire. Au sujet de la situation économique, l'Ouest, a-t-il ajouté, n'est pas plus en mauvaise posture qu'on l'a généralement dit. Dans certains domaines, il y a même des motifs d'encouragement.

Les ventes d'immeubles

COMPLAINT D'ERNST PITT & CIE

Samedi, 29 ventes, dont 19 de \$2,000 et plus, ont été enregistrées pour la somme totale de \$280,575.

La vente la plus importante et de beaucoup, a été transgée dans le quartier St-André, \$117,500, Centre The Wine Club Limited et The Winter Club Incorporated, pour l'immeuble de ce club, sis rue Drummond.

Une vente de \$20,000 a été transgée dans Leinster, rue Saint-Jacques et rue Notre-Dame.

Voici la liste complète des ventes:

Quartier Ahuntsic. Rue Hamel, vacants, lots nos 217-218, 912, terrain 50 x 91 pieds. G.-H. Russell, vend à H. Deslisle, \$300. J.-H. Olivier, notaire, 1931.

Cité de Lachine. Rue Notre-Dame, basses nos 530 à 532A, 534 à 534A, 536 à 538.

Avis légal

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de: FLORENT DUBOIS, l'attier, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que le 23ème jour d'octobre 1931 fait une assemblée de tous les créanciers pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'honorable Jules Allard, Séquestre Officiel, nous a nommés gradés des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée aient élu un syndic.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 5ème jour de novembre, 1931, à 2 h. 30 de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

LEFLORENT & BOYER, gradés. 534 Est, rue St-Catherine, Montréal.

MAISON DE VENTE

Vanier & Vanier, 57 ouest, rue Saint-Jacques, Tél. Harbord 2841

BREVETS D'INVENTION

MAURICE DUPRE, L.L., C.R., M.P. Solliciteur Général

AVOCAT ET PROCUREUR Dupré, Gagnon & Meighen Immeuble Morin

111, COTE DE LA MONTAGNE

Téléphones: 2-0212 et 2-0213

QUEBEC

INVENTIONS

Hâtez-vous de déposer votre demande de brevet pour ne pas laisser devancer. Manuel de l'inventeur, formulaire de "Procédure d'invention", renseignements et conseils GRATUITS. Envoyez votre demande par poste avec la Correspondance confidentielle.

BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER

534 Est, rue St-Catherine, Montréal

Albert Fournier, Procureur de Brevets, Licencié, Edgier Fournier, L.C. et Adrien, ex-Ingénieur, Ingénieur-Contrôleur

MAISON DE VENTE

Vanier & Vanier, 57 ouest, rue Saint-Jacques, Tél. Harbord 2841

BREVETS D'INVENTION

MAURICE DUPRE, L.L., C.R., M.P. Solliciteur Général

AVOCAT ET PROCUREUR Dupré, Gagnon & Meighen Immeuble Morin

111, COTE DE LA MONTAGNE

Téléphones: 2-0212 et 2-0213

QUEBEC

INVENTIONS

Hâtez-vous de déposer votre demande de brevet pour ne pas laisser devancer. Manuel de l'inventeur, formulaire de "Procédure d'invention", renseignements et conseils GRATUITS. Envoyez votre demande par poste avec la Correspondance confidentielle.

BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER

534 Est, rue St-Catherine, Montréal

Albert Fournier, Procureur de Brevets, Licencié, Edgier Fournier, L.C. et Adrien, ex-Ingénieur, Ingénieur-Contrôleur

MAISON DE VENTE

Vanier & Vanier, 57 ouest, rue Saint-Jacques, Tél. Harbord 2841

BREVETS D'INVENTION

MAURICE DUPRE, L.L., C.R., M.P. Solliciteur Général

AVOCAT ET PROCUREUR Dupré, Gagnon & Meighen Immeuble Morin

111, COTE DE LA MONTAGNE

Téléphones: 2-0212 et 2-0213

QUEBEC

INVENTIONS

Hâtez-vous de déposer votre demande de brevet pour ne pas laisser devancer. Manuel de l'inventeur, formulaire de "Procédure d'invention", renseignements et conseils GRATUITS. Envoyez votre demande par poste avec la Correspondance confidentielle.

BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER

534 Est, rue St-Catherine, Montréal

LA VIE SPORTIVE

Victoire de l'équipe canadienne

La course de six jours est terminée. Cette épreuve d'endurance a pris fin par la victoire de l'équipe qui représentait le club de hockey canadien et composée de Torchy Peden, de Victoria, et de Henri Lepage, de Montréal. Ces deux vaillants cyclistes ont triomphé par un avantage de deux tours sur Van Kempen et Audy, et sur Horder et Zach et lorsque le gong annonça la fin de l'épreuve de nos deux vaillants athlètes canadiens, les deux champions furent accueillis par une salve d'applaudissements.

Henri Lepage fut victime d'un accident qui aurait sans aucun doute retiré tout autre coureur de compétition, mais courageux au possible, il insista pour remonter sur sa bicyclette et venir prêter main-forte à son partenaire Torchy Peden, qui, durant qu'il était inconscient, resta continuellement en selle, faisant des efforts surhumains pour tenir tête à lui seul à des équipes de deux hommes qui se remplaçaient tour à tour.

Sept équipes seulement étaient en piste durant la soirée, l'équipe remportée de Stubecke-Elder se retirait à 6 heures 15, étant trop distancée par les autres.

Le succès de la cinquième épreuve de six jours a fait annoncer au promoteur Spencer, immédiatement après la fin de l'épreuve, que le printemps prochain verrait un peloton encore meilleur si possible, que celui qui s'est fait la lutte la semaine dernière.

Au cours de la dernière heure une défécuosité subite du système d'éclairage a plongé le Forum dans l'obscurité. Heureusement les coureurs étaient la plupart sur le plat, sans quoi un accident fort sérieux aurait pu s'ensuivre.

POSITION FINALE

- 1.—Peden-Lepage, 2312 milles, 7 tours, 1148 points.
- 2.—Van Kempen-Audy, 772 points.
- 3.—Horder-Zach, 341 points (3 tours derrière).
- 4.—Crosley-Baggio, 827 points.
- 5.—Boogmans-Rys, 427 points.
- 6.—Gachon-de Filippo, 400 points (4 tours derrière).
- 7.—Dempsey-Fielding, 750 points.

SPRINTS DE 4 HEURES SAMEDI APRES-MIDI

- 1.—Crosley, Peden, Audy, Zach.
- 2.—Lepage, Horder, Fielding, Van Kempen.
- 3.—Peden, Audy, Zach, Gachon.
- 4.—Van Kempen, Fielding, Lepage, Horder.
- 5.—Peden, Stubecke, Audy, Dempsey.
- 6.—Van Kempen, Boogmans, Lepage, Horder.
- 7.—Crosley, Audy, Zach, Dempsey.
- 8.—Van Kempen, Elder, Lepage, Horder.
- 9.—Peden, Rys, Gachon, Crosley.
- 10.—Van Kempen, Elder, Boogmans, Lepage.

SPRINTS DE 10 HEURES SAMEDI SOIR

- 1er: Dempsey, Rys, Lepage, de Filippo.
- 2e: Lepage, Dempsey, Boogmans, Zach.
- 3e: Peden, Fielding, Rys, Audy.
- 4e: Peden, Gachon, Fielding, Baggio.
- 5e: Gachon, Boogmans, Baggio, Peden.
- 6e: Baggio, Audy, Peden, de Filippo.
- 7e: Crosley, Horder, Fielding, Peden.
- 8e: Rys, Peden, Baggio, Audy.
- 9e: Boogmans, Baggio, Lepage, Horder.
- 10e: de Filippo, Boogmans, Van Kempen, Lepage.
- 11e: Lepage, Van Kempen, Boogmans, Horder.
- 12e: Crosley, de Filippo, Fielding, Peden.
- 13e: Fielding, Crosley, Horder, de Filippo.
- 14e: Dempsey, Crosley, Boogmans, Horder.
- 15e: Crosley, Rys, Peden, de Filippo.
- 16e: Crosley, de Filippo, Lepage, Fielding.
- 17e: Dempsey, Crosley, Lepage, Horder.
- 18e: Baggio, Fielding, Van Kempen, de Filippo.
- 19e: Van Kempen, Crosley, de Filippo, Peden.
- 20e: Fielding, Rys, Baggio, Peden.
- 21e: Lepage, Audy, Crosley, Fielding.
- 22e: Van Kempen, Gachon, Crosley, Dempsey.
- 23e: Van Kempen, Peden, de Filippo, Baggio.
- 24e: de Filippo, Van Kempen, Lepage, Crosley.
- 25e: Horder, Peden, Rys, Baggio.
- 26e: Lepage, Rys, Audy, Crosley.
- 27e: Peden, Gachon, Rys, Crosley.
- 28e: Dempsey, Crosley, de Filippo, Audy.
- 29e: Lepage, Van Kempen, Gachon, Boogmans.

Ville-Emard est champion

Triomphant du Parc Champlain pour la troisième fois consécutive, une fameuse équipe d'Ubaldo Rose et Billy Innes a remporté hier après-midi le championnat provincial par 10 à 6. Leduc et Viger ont été sans conteste les héros de la lutte en frappant chacun un coup de trois balles alors que les buts étaient remplis.

Résultat par manches: Ville-Emard 001300600—10 10 4 P. Champlain 003000030—6 9 5 Batteries: Leduc et Wingo, Verreault, Pagé et Danis.

McGill et Queen's font joute nulle

Kingston, 25. — La passe en avant a presque amené la défaite de Queen's ici samedi après-midi, au cours de la joute de la série intercollégiale alors que les étudiants du McGill ont tenu les collégiens locaux à une égalité, la joute se terminant 9-9.

Gilmore a été le héros de la joute tant à cause de ses six points que par ses courses sensationnelles. Carter a eu lui aussi sa part de mérite tandis que la ligne d'avant a tenu de façon remarquable.

Chez les Montréalais, ce sont Doherty, Don Young et Hammond qui ont été les étoiles. Young a été brillant tant à l'attaque qu'à la défense tandis que Hammond a été d'une régularité superbe.

McGILL: Young, extérieur; Doherty, demi; Hammond, demi; Olker, demi; Krukowski, quart; Salpenny, centre; Pierce, intérieur; Garcelon, intérieur; McGillivray, milieu; Freeman, milieu; Griffiths, mi-extérieur; Dediana, mi-extérieur; Newton, mi-extérieur; Ralph, mi-extérieur.

Subs pour McGill: Sangster, Hilliard, Church, Calhoun, Fyfe, Salpenny, Smyth et Harvey.

Subs pour Queen's: Elliott, McNicholl, Fitton, Hendershott, Hallett, Murphy, Gorman, Kostuik et Waugh.

Arbitres: Joe O'Brien et Sam Barton.

SOMMAIRE

- Premier quart:
1. McGill, Doherty, rouge 1
2. McGill, Doherty-Freeman, rouge 1
Deuxième quart:
3. Queen's, Carter, à la limite 1
4. Queen's, Carter, à la limite 1
Troisième quart:
5. Queen's: Gilmore, placement 3
6. McGill: Doherty, rouge 1
7. McGill: Doherty, touché 5
8. McGill: Doherty, converti 1
Quatrième quart:
9. Queen's, Carter, à la limite 1
10. Queen's, Gilmore, placement 3
Résultat final, Queen's 9, McGill 9.

Le rugby

INTERPROVINCIALE

Montréal A.A.A. 9, Hamilton 7.
Toronto Argonauts 8, Ottawa 5.

INTERCOLLEGE

McGill 9, Queen's 9.

INTERMÉDIAIRE

Westward 28, Brockville 0.
C.N.R. 35, Cornwall 0.

INTERCOLLEGE

Loyola 6, Bishop 3.

SENIOR

Hamilton 9, Windsor 7.
Balm Beach 10, Kitchener 0.
Sarnia 9, Toronto 2.

POSITION DES CLUBS INTERPROVINCIALE

P. W. L. D. F. A. P.

Montréal . . . 3 1 0 73 23 6

Hamilton . . . 3 2 1 0 28 21 4

Argonauts . . . 3 1 2 0 25 49 2

Ottawa . . . 3 0 3 0 16 49 0

INTERCOLLEGE

P. W. L. D. F. A. P.

Queen's . . . 3 2 0 1 20 14 5

Western . . . 3 2 1 0 16 15 4

McGill . . . 3 1 1 0 20 22 3

Toronto . . . 3 0 3 0 12 17 0

INTERMÉDIAIRE

P. W. L. D. F. A. P.

Rangers . . . 4 3 1 0 45 29 6

Westward . . . 4 3 1 0 71 8 6

C. N. R. . . . 4 3 1 0 80 15 6

Cornwall . . . 4 1 3 0 11 63 2

Brockville . . . 4 0 4 0 2 74 0

JUNIOR

P. W. L. D. F. A. P.

Westward . . . 4 3 1 0 46 8 6

M.A.A.A. . . . 3 1 0 0 47 15 6

C.N.R. . . . 4 1 3 0 22 25 2

St-Lambert . . . 4 1 3 0 4 71 2

SENIOR

P. W. L. D. F. A. P.

Balm Beach 3 2 1 0 30 3 4

Toronto . . . 2 1 0 1 13 14 2

Kitchener . . . 3 1 2 0 14 40 2

SECTION DE L'OUEST

P. W. L. D. F. A. P.

Sarnia . . . 2 1 0 1 12 7 2

Hamilton . . . 3 1 1 1 22 36 3

Windsor . . . 3 1 2 0 31 32 2

INTERCOLLEGE

P. W. L. D. F. A. P.

Loyola . . . 2 2 0 0 25 3 44

McGill . . . 1 1 0 0 17 8 2

Bishop's . . . 3 0 3 0 11 42 0

Offre alléchante pour Goodfellow

Détroit, 26. — Le club de Détroit a refusé une offre très alléchante samedi mais le gérant Jack Adams a préféré conserver son équipe au complet plutôt que de mettre \$50,000 dans les coffres du club.

Le club Boston Bruins a fait savoir au pilote des Falcons qu'il se serait prêt à payer la somme précitée pour s'assurer les services de Ebbie Goodfellow, joueur de centre du Detroit, mais cette offre n'eut aucun attrait et elle fut refusée.

L'an dernier, alors qu'il en était à sa première saison dans le circuit professionnel, Goodfellow a mené la liste des compteurs de la section américaine et il a livré une bien dure lutte à Howie Morenz, qui a fini en première place dans la Ligue dans ce département.

Herbie Lewis, Johnny Sorrell et Emmett Venn ont accepté les offres qui leur ont été faites par Jack Adams, du club de Détroit. Lewis jouera encore au centre et Sorrell ainsi que Venn passeront sur les ailes.

Alex. Smith, Alex. Connell et Hee Kilrea sont toujours déterminés de ne pas plier et de continuer d'exiger au moins des salaires qu'ils touchaient l'an dernier dans la capitale.

Deux titres seront en jeu - demain soir

Tout est pratiquement prêt pour la grande séance de boxe de demain soir, au Forum, alors que deux championnats seront disputés. Eugène Huat tentera d'enlever le championnat mondial des poids coqs à Al Panama Brown, tandis qu'Arthur Giroux, champion du Canada, de la même catégorie, tentera de conserver son titre contre Bobby Leitham, de Verdun.

Le combat entre les deux premiers sera limité à quinze rounds, tandis que l'autre rencontre sera d'une durée de dix rounds, à moins qu'il n'y ait une mise hors de combat.

Eugène Huat a terminé son entraînement hier au club Marceau, et ceux qui l'ont vu à l'œuvre sont unanimes à déclarer que le petit Français est en excellente condition et de taille à faire la lutte dure au champion.

Bien que Brown ait défait Huat lors de leur première rencontre à Paris, de façon plutôt décisive, après avoir résisté à une attaque furieuse du petit Français à la dixième ronde, les experts qui ont été témoins de l'entraînement de Huat sur la fin de la semaine, et qui ont vu Brown en action, sont enclins à oublier le résultat de la rencontre de Paris, et hier soir Huat était considéré comme ayant des chances de battre le champion par mise hors de combat ou décision.

La solide coup de Huat est un des points sur lequel les experts se basent pour leur prédiction, car le petit Français a envoyé Pete Sanstol au plancher, ce que Brown n'a jamais pu faire, et il envoya aussi le solide Newsboy Brown pour quelques secondes. De plus, le petit boxeur européen s'est entraîné si minutieusement et il est dans une telle condition qu'il s'est attiré les faveurs des parieurs. Huat s'est entraîné avec précaution durant toute la semaine. A deux reprises, se sentant un peu trop entraîné et craignant que le surcroît de travail ne le fatigue trop, il s'est reposé pour une journée complète. Il a recommencé jeudi et durant la fin de semaine il s'est acharné furieusement sur ses entraîneurs avec des attaques au corps, frappant à toute force. Arthur Giroux, le champion poids coqs canadien, qui défendra son titre contre Bobby Leitham, lors du deuxième combat de championnat au programme, a travaillé samedi et dimanche avec Eugène Huat et il dut se dépenser à la limite pour se protéger contre les attaques du petit Français.

Billie Hogan, qui est bâti exactement comme Brown, et plusieurs autres amateurs ont été les autres adversaires de Huat.

Bobby Leitham a aussi terminé son entraînement à Verdun en vue de son combat avec Arthur Giroux. A la recherche du titre canadien qu'il poursuit depuis deux ans, mais qu'il n'a pu rejoindre à la suite du refus des champions, il montera dans l'arène favori pour remporter le titre. Sa vitesse et son agressivité contrebalanceront, d'après les experts, les qualités plus solides et la force de Giroux.

Deux combats de six secondes et un combat de quatre rounds précéderont les deux combats de championnat et forment le meilleur programme offert ici depuis longtemps. La Commission se rencontrera demain et décidera tout probablement que le combat principal devra commencer à 10 heures le plus tard.

Le Notre-Dame est champion

Le club Notre-Dame de Sherbrooke a remporté le championnat de l'Association provinciale et la coupe Dalbé Viau, qui en est l'emblème, grâce à deux victoires obtenues hier sur le St-Jean Berchmans.

Le score total qui décidait du championnat, a été de 9-8. Chaque club a remporté une victoire.

Sommaires par manches:

Première partie

St-Jean . . . 021 100 012—7 5 2

Notre-Dame . . . 002 000 020—4 10 4

Batteries: Gagnon et Savard; Daudelin et Pinard.

Deuxième partie

Notre-Dame . . . 300 011—5 6 0

St-Jean . . . 000 000—1 5 0

Batteries: St-Pierre et Pinard; Trudel, Giroux et Savard.

La raquette au National

La direction de la Païestre fait un appel à tous les anciens membres du National qui faisaient partie du Club de Raquettes et les invite à une grande assemblée où il sera question de réorganisation. La réunion se tiendra ce soir à la Païestre du National, à 8 heures.

Lalonde gérant du Providence

Cyrille "Newsy" Lalonde, ancienne étoile du Canadien et l'an dernier instructeur des Sénateurs d'Ottawa, a été nommé gérant du club Providence, de la Ligue Canado-Américaine, en remplacement de Sprague Cleghorn, qui a été récemment nommé gérant des Marrons.

Depuis plusieurs jours l'on mentionnait le nom de Lalonde comme successeur de Sprague Cleghorn et ce n'est que samedi soir que le nouveau pilote des Rouges a appris que ses conditions avaient été acceptées par Jean Dubuc et le juge Dooley.

Frank Turville s'est distingué

Ottawa, 26. — Frank Turville a assuré la victoire des Argonauts de Toronto, samedi après-midi, contre les Sénateurs d'Ottawa dans une joute de la Ligue de rugby interprovinciale alors qu'il a compté les huit points à lui seul. Les Argos sont sortis victorieux par un résultat de 8 à 5 dans cette joute qui n'a pas manqué d'être intéressante.

C'est Harding qui a fait une course jusqu'à deux verges de la ligne des Argos, qui a permis de compter le touché qui a donné les cinq seuls points d'Ottawa.

ARGONAUTS OTTAWA
Carrick ext. Hartwick
Turville demi. Harding
Morris int. Gilmore
Taylor quart. Hewer
Beal quart. Thomas
Wright centre. Saunders
McNichol int. Emerson
Thomas Bruce
Palmer Noble
Staley Connell
Gilmore mi-ext. Lachance
Darling Perley

Substituts:
Argos: Hutcheson, Neill, W. Bell, Smith, Staughton, Stevenson, Nichols, C. Bell, Charney, Chepewick.

Ottawa: Hutchings, Ogilvie, Whiteman, Herbert, Jack, Gordon, Braxington, Pushman, Maunders, Guthrie, Ussher, P. James, Raby.

Arbitres: Johnny McKelvey, Hamilton; Ken Barwick, Montréal.

Sommaire:

Premier quart

1.—Argos: Turville (rouge) 1.

Deuxième quart

2.—Ottawa, Hartwick (touché) 5.

Troisième quart

3.—Argos: Turville (rouge) 1.

4.—Argos: Turville (à la limite) 1.

5.—Argos: Turville (rouge) 1.

6.—Argos: Turville (rouge) 1.

Quatrième quart

7.—Argos: Turville (à la limite) 1.

8.—Argos: Turville (rouge) 1.

9.—Argos: Turville (rouge) 1.

Le M.A.A.A. victorieux des Tigers

Le M. A. A. A. a remporté une éclatante victoire samedi après-midi, contre les Tigers, de Hamilton, alors que les joueurs locaux triomphèrent par un résultat final de 9 à 7.

La victoire place le Rouge et Bleu en tête de l'interprovinciale et donne une impulsion plus grande à ses chances de championnat.

TIGERS MONTREAL

Small ext. Stevens

B. Wright demi. Perry

E. Wright demi. Welch

Tanguay demi. Whitty

Sutton quart. Maynes

Cox centre. Teller

Denman intérieur. Adams

Rhodes intérieur. Pigeon

Timmins intérieur. Burns

Sevokin intérieur. Hempey

Fear mi-extérieur. Garbarino

Wilson mi-extérieur. Grant

Subs, Tigers: Gibb, Walker, Bogle, Clark, Sprague, Barker, Reed et Crawford.

Montréal, subs: Stark, Delahay, Robinson, Hutton, McBrearty, Bennett, St. Germain, Wanless et Stevenson.

Arbitres: Dr Jack O'Connog, et Joe Tubman.

SOMMAIRE

Premier quart:

Pas de point.

Deuxième quart:

1. Montréal, Whitty, à la limite 1

2. Montréal, Jotkus, touché 5

Troisième quart:

3. Hamilton, Timmis, touché 5

4. Hamilton, Wright, converti 1

Quatrième quart:

5. Montréal, Welch, à la limite 1

6. Hamilton, Wright, rouge 1

7. Montréal, Welch, rouge 1

8. Montréal, Welch, rouge 1

Autre défaite des Varsity

Toronto, 26. — Grâce à une passe en avant exécutée dans les dernières minutes du jeu le club Western a triomphé des Varsity, de cette ville, par un résultat de 6 à 4.

Dans le dernier quart Brown, après avoir reçu une passe de Ward, parcourut 35 verges et parvint jusqu'à la ligne du Varsity pour y compter cinq points. Quelques minutes plus tard Paterson a frappé un converti qui valut le point final.

Western Toronto

Kennedy demi. Sinclair

Brown demi. Richardson

Patterson demi. Fitzpatrick

Ward quart. Twaites

McDermott centre. J. Keith

Bryant ext. Ferguson

Young int. Witzel

Quigley int. Galloway

Tweedie centre. Dewar

Valeriotte centre. Laine

McLachlin mi-ext. Bennett

McKay mi-ext. J. Keith

Substituts: Western: Duncan, Munro, Awdie, Schnarr, Lorrman, Veroni, Ferguson, Bell, Thompson, Mugan.

Toronto: Copp, Watson, Rogers, Arnup, Crocker, Solandt.

Premier quart:

Pas de point.

Deuxième quart:

1.—Varsity,

Les conversations de Washington

MM. Laval et Hoover préparent la base d'un rajustement général des réparations allemandes et des dettes de guerre alliées envers les Etats-Unis.

Washington, 26. (S. P. A.) — Au cours de conversations qui se sont terminées il y a quelques heures, le président Hoover et le premier ministre de France, M. Laval, ont préparé la base d'un rajustement général des réparations allemandes et des dettes de guerre alliées envers les Etats-Unis.

On croit que l'Allemagne prendra l'initiative de demander qu'on la soulage du fardeau des réparations. On s'attend à ce que la France consente à reconsidérer la capacité de paiement de l'Allemagne et on estime que de fortes réductions sont inévitables.

Les Etats-Unis, qui ne reçoivent pas de réparations de l'Allemagne, mais qui sont débiteurs, pour des sommes énormes, des créanciers de l'Allemagne, sont prêts à contribuer à la stabilisation du monde.

Outre la découverte d'un point d'entente sur cette importante question des réparations et des dettes, les entretiens de MM. Hoover et Laval ont abouti à une entente pour protéger complètement le présent système monétaire des Etats-Unis et de la France, basé sur l'étalon-or, pour accroître la stabilité du change international et pour rendre disponibles, afin de hâter le retour de la prospérité, toutes les accumulations des ressources financières immobilisées.

Les entretiens ont été presque exclusivement économiques. Il a été question de la situation politique trouble de l'Europe, mais comme d'un facteur de crise mondiale, mais MM. Hoover et Laval n'ont pas cherché de solution politique. Il n'a pas été question de garanties des Etats-Unis pour la sécurité de la France, et la discussion du désarmement n'a produit aucun résultat concret.

Dans une déclaration conjointe, MM. Hoover et Laval ont annoncé, il y a quelques heures, qu'ils ont préparé la voie aux gouvernements des Etats-Unis et de la France pour une action utile en commun. L'énonciation précise des projets formés offrant des difficultés diplomatiques, la déclaration ne contenait pas de détails.

A la déclaration, la Maison-Blanche a ajouté un communiqué pour nier formellement que le président Hoover ait proposé à M. Laval un règlement de la question du corridor polonais, source constante d'irritation entre l'Allemagne et la Pologne.

Déclaration

Voici la déclaration conjointe: 25 octobre 1931.

Déclaration conjointe du président des Etats-Unis et du président du conseil des ministres de France:

L'amitié traditionnelle entre les Etats-Unis et la France, l'absence de toute controverse entre nos deux gouvernements, leur collaboration en vue de la paix mondiale, en maintes circonstances, collaboration dont une des phases récentes a été l'adoption du pacte Kellogg-Briand, rendent possible et opportune l'examen, par les représentants de nos gouvernements, de tous les aspects des nombreux problèmes qui nous concernent mutuellement.

Certes, le devoir d'hommes politiques ne leur impose pas de négliger les moyens de coopération pratique au bien commun. Cela est particulièrement vrai en un temps où le monde cherche une direction pour le soulagement d'une crise qui atteint d'innombrables foyers dans chaque pays. Des relations de confiance mutuelle entre les gouvernements ont un effet des plus importants sur l'accélération du redressement que nous cherchons. Nous sommes engagés dans cette œuvre avec une entière franchise. Nous avons fait un véritable progrès.

Nous avons discuté la situation économique du monde, et ce qui dans les relations internationales y a trait: les problèmes de la réduction des armements; l'effet de la crise sur les paiements faits en vertu des dettes intergouvernementales; la stabilisation des changes internationaux et d'autres sujets financiers et économiques.

Une discussion intime et cordiale a permis de définir avec une plus grande précision la nature des problèmes. Aucun de nous n'a cherché des engagements de nature à lier nos gouvernements, mais plutôt à permettre à chaque pays d'agir plus efficacement dans son propre domaine.

Nous entendons que la conférence pour la limitation des armements ne manque pas de tirer parti de la grande occasion qui se présente et qu'elle soit capable d'accomplir ce qui est en réalité sa véritable mission, l'organisation d'une paix durable sur de solides fondements.

Quant aux obligations intergouvernementales, nous reconnaissons qu'avant l'expiration de l'année de

L'affaire de la "Beauharnois"

Le sénateur McDougall et M. Robert Henry liquident les recettes qu'ils ont réalisées de la vente de la "Sterling" à la "Beauharnois", apprend le "Journal" d'Ottawa — La démission de MM. McDougall et Sweezy

Ottawa, 26. (S. P. C.) — Le Journal publie ce matin, la nouvelle suivante: "L'hon. Dr Wilfrid Laurier McDougall, de Montréal, et Robert A. Henry, gérant général et vice-président de la Beauharnois Light Heat and Power Company, viennent de liquider les recettes qu'ils ont réalisées de la vente de la Sterling Industrial Corporation, Limited, à la Beauharnois Power Co. C'est du moins ce que le Journal a appris.

"L'arrangement comprend la remise de 80,000 actions de la Beauharnois Light Heat and Power Company, à la Beauharnois Power Co., et d'une partie de la somme de \$300,000 que le sénateur McDougall et M. Henry ont reçue de la Beauharnois pour la valeur de nuisance de la Sterling Industrial Corporation.

"Cette transaction d'une somme de \$1,100,000 est le premier mouvement fait par aucune des personnes condamnées ou critiquées dans le rapport du comité parlementaire spécial qui a fait enquête sur le projet de la Beauharnois Power lors de la dernière session du Parlement.

"On se rappelle que l'enquête parlementaire a révélé que le sénateur McDougall et M. Henry ont vendu la Sterling Industrial Corporation, capitalisée à \$2,500, à la Beauharnois Power Company pour une somme de \$300,000 comptant, et 2,000 actions avec droit de rachat, ce qui équivalait à 80,000 actions de la Beauharnois, qui valurent à un moment donné \$800,000.

"Ce rajustement fait par le sénateur McDougall et M. Henry, a été mentionné à Ottawa, samedi, alors que le premier ministre a conféré avec les représentants des banques intéressées dans la Beauharnois Light Heat and Power. On croit que la question de réorganisation a été surtout discutée, mais qu'on n'en est venu à aucune décision.

"Le Journal croit savoir que M. Bennett réalisera les recommandations du comité parlementaire sur l'enquête de la Beauharnois, pour continuer le projet dans le meilleur intérêt du peuple du Canada.

"Le sénateur McDougall abandonnerait la présidence du conseil d'administration de la Beauharnois Power Corporation.

"Il est aussi entendu que M. Robert O. Sweezy, président de la Beauharnois Power Corporation, abandonnerait la présidence de la compagnie et son poste de directeur, mais sera gardé comme aviateur, étant donné son indiscutable supériorité comme ingénieur, et qu'il a été le génie créateur de cette grande entreprise.

"M. R. A. C. Henry restera gérant général de la compagnie mais ne fera plus partie du conseil d'administration.

M. Henderson est malade

Burnley, Angleterre, 26 (S. P. A.). — M. Arthur Henderson, ancien secrétaire des affaires étrangères dans le dernier gouvernement travailliste, est tombé malade hier soir et ses médecins lui ont défendu de quitter son hôtel. Il se plaint de douleurs dans l'estomac.

Le ministre Hoover, quelque arrangement en la matière s'imposera peut-être, pour la durée de la crise des affaires.

Les puissances européennes qui concernent principalement les ententes existant avant le 1er juillet 1931 devraient prendre l'initiative en cette matière à une date rapprochée.

Nous avons spécialement appuyé sur les plus importants des moyens par lesquels nos gouvernements peuvent appliquer leurs efforts à la restauration de la stabilité économique et de la confiance. Nous sommes particulièrement convaincus de l'importance de la stabilité monétaire comme facteur essentiel de la restauration dans le monde de la vie économique normale.

donc en France et aux Etats-Unis aura une influence majeure.

Nous avons l'intention de continuer à étudier des méthodes pour maintenir la stabilité des changes internationaux.

Bien que le peu de temps que nous avons à notre disposition ne nous ait pas permis de formuler des programmes définis, nous constatons que nous voyons la nature de ces problèmes économiques et financiers sous le même jour et ce point d'entente devrait servir à préparer la voie à une action utile par nos gouvernements respectifs.

Les actions en libelle de M. Houde

La majorité de la Cour d'appel rejette les inscriptions en droit de MM. Houde et Savignac contre les plaideurs de M. Asselin et du "Canada"

La Cour d'appel a rejeté samedi la requête présentée par les demandeurs dans quatre causes de MM. Camillien Houde et J.-M. Savignac contre la Cie de Publication Le Canada Ltee et M. Olivier Asselin, pour permission d'appeler de jugements interlocutoires du juge Patterson dans ces causes.

Il s'agit des premières actions en libelle prises en janvier dernier par MM. Houde et Savignac contre le Canada et son rédacteur en chef. Dans leurs plaidoyers, les défendeurs allèguent bonne foi et intérêt public et, à l'appui, ils attaquent en détail l'administration municipale depuis avril 1930 jusqu'au moment des actions.

Les demandeurs inscrivirent en droit contre ces plaidoyers demandant la radiation d'une quarantaine de paragraphes, et M. le juge Patterson avait rejeté ces inscriptions. C'est de ces jugements que les demandeurs ont demandé la permission d'appeler. La requête présentée devant M. le juge Howard fut rejetée par lui à la Cour, qui l'a rejeté samedi, à la majorité de trois juges sur cinq, MM. les juges Howard et Bernier étant dissidents.

L'appel de lady Davis rejeté

La Cour d'appel a rejeté samedi l'appel de la seconde lady Davis d'un jugement de la Cour supérieure rejetant son inscription en droit contre une action de la première lady Davis; celle-ci réclame dans cette action le paiement de \$4,735,980, représentant la valeur accrue d'une donation de \$100,000 à elle faite par sir Mortimer Davis dans leur contrat de mariage.

Feu sir Mortimer avait donné par contrat de mariage à sa première femme, Henrietta Marie Meyer, la somme de \$100,000. En paiement de \$75,000 sur les \$100,000 le contrat stipulait que sir Mortimer transporterait au nom de sa future épouse 750 actions de \$100 chacune d'American Tobacco Company qu'il possédait, mais qui étaient alors détenues en fiducie par James B. Duke et George Arents pour assurer l'exécution d'obligations contractées par lui avec eux.

Une autre clause stipulait que, si sir Mortimer négligeait de nommer des fiduciaires pendant sa vie ou par testament, ils devraient être nommés par un juge de la Cour supérieure, sur demande de toute partie intéressée, et sur avis d'un conseil de famille, deux devant être choisis par les parents et amis du mari et un par les parents de la future épouse.

Sir Mortimer ne nomma pas les fiduciaires. Les exécuteurs testamentaires, lord Shaughnessy et M. A. M. Reaper, reconnurent que cette donation était une créance contre la succession et, le 29 août 1928, sur requête à un juge de la Cour supérieure ils se firent nommer eux-mêmes fiduciaires, la Royal Trust Company étant nommée troisième fiduciaire pour représenter les intérêts de la première lady Davis.

Les exécuteurs testamentaires différencieront pendant deux ans de payer les \$100,000 en question aux fiduciaires, et le 9 août 1930, la Royal Trust Company, au nom de la première lady Davis, changea sa réclamation de \$100,000 en une autre pour \$25,000 et 750 actions d'American Tobacco Company, actions qui représentent aujourd'hui un nombre beaucoup plus considérable d'actions de l'Imperial Tobacco Company, et ayant une valeur de \$4,126,980.

Comme les fiduciaires représentant sir Mortimer étaient en même temps ses exécuteurs testamentaires ils se trouvèrent avoir des fonctions incompatibles et sur requête à un juge de la Cour supérieure ils obtinrent la permission de renoncer à leur fiducie en vertu du contrat de mariage. Un nouveau conseil de famille se réunit et MM. F. M. Gaudet et E. S. Taylor furent nommés avec la Royal Trust Company.

Les nouveaux fiduciaires intentèrent alors une action au montant de \$4,735,980. Lady Eleanor Davis, seconde femme de sir Mortimer et en même temps, un de ses exécuteurs testamentaires, présente une exception à la forme alléguant que, sir Mortimer n'ayant pas nommé de fiduciaires, les juges de la Cour supérieure n'avaient pas autorité pour les nommer et que la nomination de MM. Taylor et Gaudet était nulle et sans valeur. Lord Shaughnessy et M. Reaper présentent une exception à la forme analogue.

M. le juge Cousineau a rejeté l'exception en se basant sur le contrat de mariage. C'est de ce jugement que la seconde lady Davis a appelé, appel qui a été rejeté samedi.

Un discours de Mussolini

La reconstruction de l'Europe — Les traités de paix et la justice — Crise spirituelle et morale

Naples, Italie, 26. (S. P. A.) — Le premier ministre Mussolini a parlé hier sur la place du Plebiscito, à un demi-million de personnes. Le dictateur a parlé d'un balcon de l'hôtel du gouvernement.

"Nombreuses sont les nations qui aujourd'hui envisagent le problème de la reconstruction européenne, du même point de vue que nous. Neuf années se sont écoulées depuis que l'Italie fasciste, présentée à Londres le problème des réparations et des dettes, sur le plan actuellement à l'ordre du jour.

"Mais nous, nous posons la question: faudra-t-il attendre soixante longues années avant d'écarter le mot "fin" à la tragique tenue de livres du dédit et du crédit établie dans le sang de millions de nos jeunes gens qui ne verront plus jamais la lumière du soleil? Et peut-on prétendre à l'égalité légale parmi les nations lorsque d'un côté on s'arme jusqu'aux dents et que de l'autre, la chose leur est défendue?

"Comment peut-on parler de reconstruction de l'Europe, à moins de modifier certaines clauses de certains traités de paix qui ont aculé des nations entières sur le bord de la ruine matérielle et du désespoir moral? Combien faudra-t-il de temps avant que nous réalisions qu'il y a quelque chose de détraqué, de brisé peut-être, dans l'organisme économique du monde.

"Les véritables traités de paix ne peuvent se dissocier de la justice, autrement ils sont établis sur la vengeance, la haine et la crainte.

"La crise mondiale n'est pas seulement économique, mais elle est surtout spirituelle et morale. Nous ne devons pas rester dans l'inaction, mais plus grands, plus rudes sont les obstacles, plus grande et plus forte doit être notre volonté.

Le tunnel de la rue Briand

Les contribuables de la Côte St-Paul en demandent la construction

Les contribuables de la Côte St-Paul ont tenu une réunion, hier après-midi, dans le sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste, coin des rues Jolicoeur et Jozues pour discuter la construction du tunnel de la rue Briand, sous le canal Lachine.

Ils ont adopté une résolution pour demander au comité exécutif de donner l'assurance que le tunnel de la rue Briand sera construit, avant de demander de nouvelles sommes pour le tunnel de la rue Wellington.

Les orateurs ont été MM. le curé S. Cloutier, Charles Duranceau, L. J. Marchand, J.-H. Prévost.

M. Duranceau dit que les contribuables comprennent fort bien qu'on ne peut abandonner les travaux au tunnel de la rue Wellington, mais on devrait commencer immédiatement celui de la rue Briand. Si la cité n'a pas suffisamment de fonds, elle pourra se présenter devant la législature et emprunter le \$500,000 nécessaire pour parfaire les travaux.

On sait que le tunnel de la rue Wellington, à cause des difficultés d'asseoir les piliers, coûtera \$1,000,000 de plus, ce qui sera pris d'autant sur la somme globale de \$5,500,000 affectée à la construction des deux tunnels. Il n'en restera pas assez pour le tunnel de la rue Briand.

M. L.-J. Marchand a exprimé le regret que le site du tunnel n'ait pas été choisi à la rue de l'Église.

M. le curé conseille de se rallier au choix fait puisqu'il est définitif. L'assemblée adopte alors une résolution demandant au comité exécutif de donner l'assurance que le tunnel de la rue Briand sera construit avant de demander des fonds pour l'autre tunnel.

Union libérale Papineau

Demain soir, assemblée de l'Union libérale Papineau, à son local, 1353 rue Ontario est.

M. J. O. Cordeau donnera une conférence sur Montréal. Seuls les membres à vie sont admis.

M. de Vitrolles

M. Régis Arnould de Vitrolles, sous-directeur d'Amérique au ministère des affaires étrangères à Paris et ancien consul général de France à Montréal de 1923 à 1928, vient d'être nommé ministre de France à La Haye.

Les jugements de la Cour d'appel

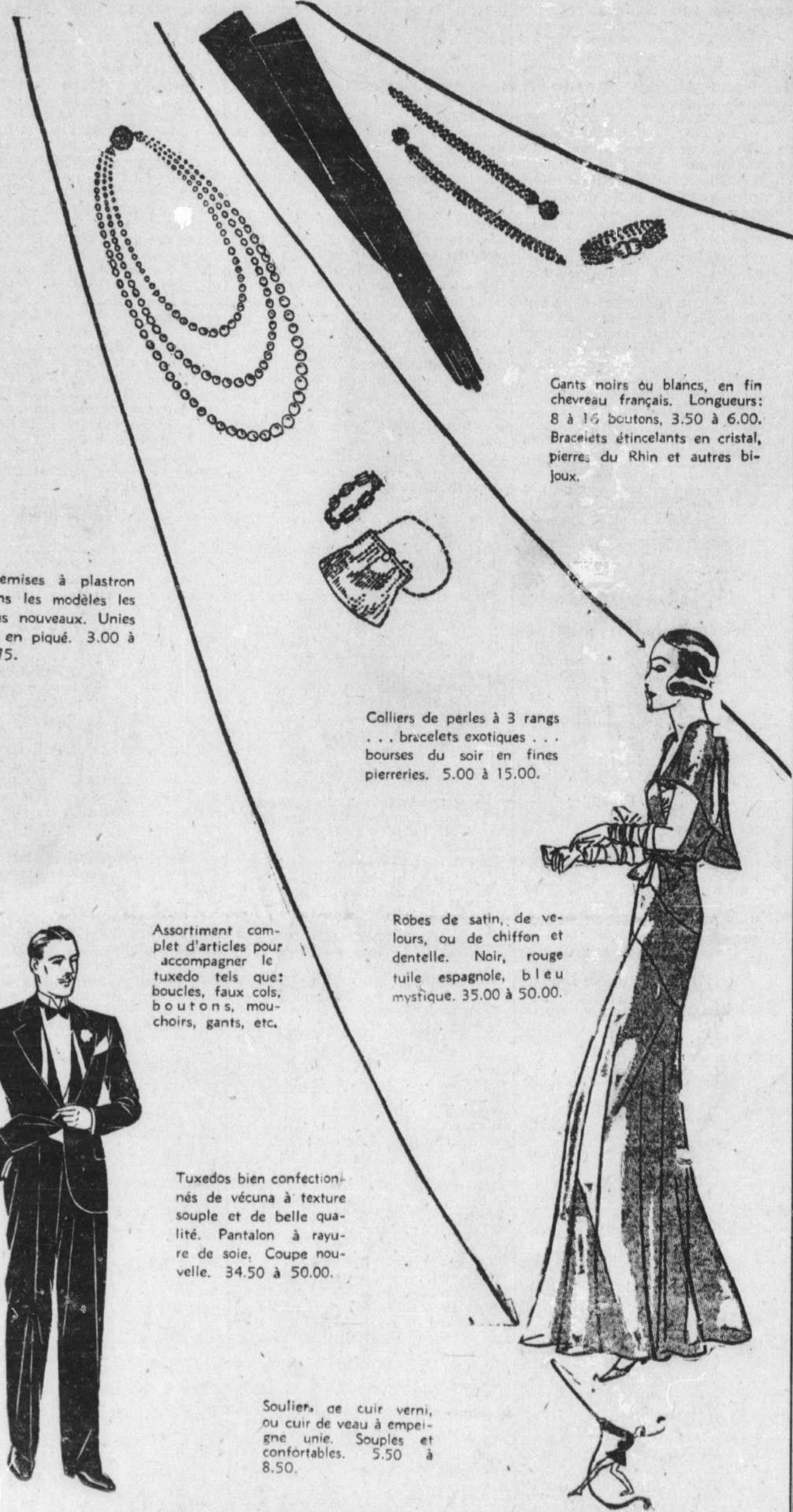
La Cour d'appel a rendu jugement samedi dans les causes suivantes: Youck et le Roi, appel renvoyé avec dépens; Boily et le Roi, appel renvoyé avec dépens; Filiu et la Corporation d'Ascot Corners, appel maintenu, dommages fixés à \$50; Olivier et Webster, appel ren-

DUPUIS

Rues Ste-Catherine, St-André, St-Christophe et Demontigny

Pour Le bal des petits SOULIERS

Le "Bal des petits souliers" organisé par la Ligue de la Jeunesse Féminine, aura lieu vendredi, le 30 octobre. Vous trouverez, chez DUPUIS, de très élégantes toilettes, des bijoux sobres et du meilleur goût et tous les accessoires qui aideront à vous rendre encore plus attrayantes. Notre Salon d'Auteuil s'occupera avec soin de votre coiffure.



Gants noirs ou blancs, en fin chevreau français. Longueurs: 8 à 1 1/2 boutons, 3.50 à 6.00. Bracelets étincelants en cristal, pierres du Rhin et autres bijoux.

Chemises à plastron dans les modèles les plus nouveaux. Unies ou en piqué. 3.00 à 3.75.

Colliers de perles à 3 rangs... bracelets exotiques... bourses du soir en fines perleries. 5.00 à 15.00.

Assortiment complet d'articles pour accompagner le tuxedo tels que: boucles, faux cols, boutons, mouchoirs, gants, etc.

Robes de satin, de velours, ou de chiffon et dentelle. Noir, rouge, tulle espagnole, bleu mystique. 35.00 à 50.00.

Tuxedos bien confectionnés de vécula à texture souple et de belle qualité. Pantalon à rayure de soie. Coupe nouvelle. 34.50 à 50.00.

Souliers de cuir verni, ou cuir de veau à empeigne unie. Souples et confortables. 5.50 à 8.50.

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

voyé avec dépens; Urquhart et la Banque de Montréal, appel renvoyé; Longue-Pointe Development Company et Eastern Trust, et Fitz James Browne et Eastern Trust, appels renvoyés avec dépens; Lady Davis et le Royal Trust, appel renvoyé; Le Canadian National et Ferland, appel renvoyé; le juge Howard dissident; McLaughlin et Pratt, appel renvoyé avec dépens; Houde et le "Canada", Savignac et le "Canada", Savignac et Asselin, appels renvoyés avec dépens; Roblin et Fréchet, appel renvoyé, dommages réduits à \$2,580; Maloney et Erpi, appel renvoyé avec dépens; Gravel et Massicotte, appel maintenu, contestation rejetée et action maintenue avec dépens; Confédération Amusements et Hamon, appel renvoyé avec dépens; Lizotte et Pearson, appel renvoyé avec dépens; Knox et Séminaire de St-Sulpice, appel renvoyé, le juge Howard ne se prononçant pas; Bourdon et Bédard et le Collège des chirurgiens dentistes, appel renvoyé avec dépens; Lahaie et Cayouette, appel renvoyé avec dépens; Bergeron et Bergeron, appel maintenu avec dépens; Lanthier et Tessier, appel renvoyé avec dépens; La Cie Bell Telephone et la municipalité du canton ouest de Farnham, appel maintenu avec dépens.

BULLETIN DES VOYAGES

Croisières aux ANTILLES MEDITERRANEE AUTOUR DU MONDE BERMUDES, CALIFORNIE, EUROPE

Billets pour tous pays émis aux tarifs officiels. Chambres réservées aux hôtels.

Les Voyages Hone

Suite 103, Edif. "University Tower" 660, St-Catherine ouest Montréal — HA. 3284

Donnez vos commandes à

J. A. DÉSÉ

Limitée Ils importent directement leur

CAFÉ et leur THÉ

ils manufacturent eux-mêmes leurs CONFITURES

Qualité — Prix modérés — Service

MAUVAISE POLITIQUE

C'est de mauvaise politique de porter des lunettes bon marché. Elles déforment les rayons de lumière, déforment les angles de la vue, causent douleur et trouble et font tort à la vue, forçant le porteur à se servir de verres beaucoup plus forts qu'il ne l'aurait fait autrement.

Examen de la vue Lunettes et Lorgnons Nous remplaçons aussi les verres brisés

A. L. PHANEUF

Optométriste-Opticien 1767 rue St-Denis, près Ontario Tél. HA. 5544.

ROYAL

CLEANERS & DYERS 5058-A Ave du Parc Reg'd NETTOYAGE FRANÇAIS

MAINTENANT 1.00 pour

Robe Manteau garni de fourrure

Habit, costume, paletot

Petites réparations, gratis Pour un bon nettoyage et pressage Appelez CRÉSCENT 2552 LIVRAISON PARTOUT

Fourrures

Notre politique d'achat est de vous offrir au comptant le secret de nos bas prix.

bas jusqu'à naturel ou toné

\$95. à \$150. Hudson Seal et Mouton

\$150. à \$225.

GROS ET DETAIL J. F. Reid 1473 AMHERST CH. 3181

VIANDE

En dépit de nos prix étonnamment bas, nous maintenons la qualité.

Toutes nos viandes sont conservées dans un réfrigérateur du Système "Linde"

Vous pouvez commander par téléphone — Livraison partout.

Jos. Meunier

BOUCHER 377 Laurier est A l'ouest et près de St-Denis. Tél. DORLAND 1609-1326

PINET & JARRY

Nous avons un assortiment complet

DES FAMEUX RADIOS

"De Forest Crosby" "Victor Electrola" "Marconi"

— AINSI — QUE LA GLACIERE ELECTRIQUE

"Norge" "Kelvinator" "Majestic" Avant d'acheter ailleurs VENEZ NOUS VOIR PINET & JARRY FERRONNERIE RADIO 7413, rue Saint-Hubert Tél. CALUMET 2093